

Le **C**ontact

de chez nous

JOURNAL TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINTE-SOPHIE / VOLUME 6, NO 1 - ÉDITION MARS 2019

Fières sentinelles



Sainte-Sophie MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE

SALLE DE RÉCEPTION DU
LAC-BRIÈRE

— Ste-Sophie —

Mariage
à partir de **49,99\$**
par personne

MARIAGE - ANNIVERSAIRE
ÉVÉNEMENTS CORPORATIFS
RÉCEPTION DE TOUT GENRE

450 821-9490

641, rue des Cèdres, Sainte-Sophie
(Québec) J5J 2T7



LES ENTREPRISES
DANIEL BEAUCHAMP MARINE

- ENTREPOSAGE
- PIÈCES ET ACCESSOIRES

MERCURY MerCruiser. **MERCURY** Hors-bord.

2176, BOUL. STE-SOPHIE, SAINTE-SOPHIE
T 450 438-1041 F 450 438-6383 C daniel@dbeauchamp.com
www.dbeauchamp.com

iGuana
Créations



Lalou

LALOU COLLECTION
Pour mon humain et moi!

info@laloucollection.com
laloucollection.com

7 jours sur 7
Sur rendez-vous seulement!
info@iguanacreatoins.ca
iguanacreatoins.ca



*Peu importe votre événement,
nous saurons satisfaire
vos attentes.*

Jeux gonflables
Réceptions
Fêtes
Événements
Artistes

450 675-2235

chezfunfou.com

611, boulevard Roland-Godard, St-Jérôme • info@chezfunfou.com



■ CONSEIL MUNICIPAL.....	5
■ ÉDITORIAL.....	6
■ ACTUALITÉ.....	8
■ INFORMATIONS MUNICIPALES.....	19
■ LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE.....	21
■ TRAVAUX PUBLICS.....	42
■ URBANISME.....	44
■ SÉCURITÉ INCENDIE.....	49
■ PARTENAIRES.....	52
■ COLLECTES SÉLECTIVES.....	57

Le bulletin trimestriel est imprimé à 7 400 exemplaires, distribué à chaque porte sur le territoire et publié sur le site Web de la municipalité. La Municipalité se réserve le droit d'adapter les textes et la publicité pour les besoins de la publication. Les textes de collaborateurs n'engagent pas la responsabilité de la Municipalité de Sainte-Sophie.

Conception et réalisation :

Service des communications
Éditions Média Plus communication

Impression : Imprimerie BEL inc.

Dépôt légal :

Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 2292-7212
ISSN 2292-7220 (Internet)

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE

2199, BOULEVARD SAINTE-SOPHIE,
SAINTE-SOPHIE (QUÉBEC) J5J 1A1
TÉLÉPHONE : 450 438-7784
SANS FRAIS : 1 877 438-7784

Suivez-nous
stesophie.ca



COORDONNÉES

HEURES D'OUVERTURE ADMINISTRATION

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h • 13 h à 16 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h

HEURES D'OUVERTURE URBANISME

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h • 13 h à 17 h
Vendredi : 8 h à 12 h

CONSEIL MUNICIPAL

Louise Gallant	Mairesse	Résidence : 450 431-7168 / lgallant@stesophie.ca
Sophie Astri	Conseillère, district 1	Résidence : 450 432-2778 / sastri@stesophie.ca
Claude Lamontagne	Conseiller, district 2	Résidence : 450 530-9874 / clamontagne@stesophie.ca
Linda Lalonde	Conseillère, district 3	Résidence : 450 432-9487 / llalonde@stesophie.ca
Éric Jutras	Conseiller, district 4	Résidence : 514 886-6525 / ejutras@stesophie.ca
Guy Lamothe	Conseiller, district 5	Résidence : 450 432-6578 / glamothe@stesophie.ca
Normand Aubin	Conseiller, district 6	Résidence : 450 438-3196 / naubin@stesophie.ca

ADMINISTRATION

Matthieu Ledoux	Directeur général	450 438-7784, poste 5202 / mledoux@stesophie.ca
Sandra Lévis	Adjointe adm. et directrice des communications	450 438-7784, poste 5217 / slevis@stesophie.ca
France Charlebois	Directrice du greffe et secrétaire-trésorière adjointe	450 438-7784, poste 5212 / fcharlebois@stesophie.ca

FINANCES

Sophie Plouffe	Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adj.	450 438-7784, poste 5208 / splouffe@stesophie.ca
Josée Paquette et Karine Caron	Réceptionniste	450 438-7784, poste 5225 / evaluation@stesophie.ca

URBANISME

Alexandre Larouche	Directeur	450 438-7784, poste 5206 / alarouche@stesophie.ca
Brigitte Leroux	Directrice adjointe	450 438-7784, poste 5203 / bleroux@stesophie.ca
Martine Major	Secrétaire	450 438-7784, poste 5201 / mmajor@stesophie.ca

TRAVAUX PUBLICS

Martin Pagé	Contremaître	450 438-7784, poste 5270 / mpage@stesophie.ca
Suzie Coutu	Secrétaire	450 438-7784, poste 5249 / scoutu@stesophie.ca
Marielle Bélanger	Secrétaire	450 438-7784, poste 5241 / tp@stesophie.ca

LOISIRS

Martin Paquette	Directeur	450 438-7784, poste 5237 / mpaquette@stesophie.ca
Johanna Fontaine	Coordonnatrice	450 438-7784, poste 5229 / jfontaine@stesophie.ca
Céline Le Bire	Secrétaire	450 438-7784, poste 5221 / loisirs@stesophie.ca
Marielle Lafrance	Bibliotechnicienne	450 438-7784, poste 5231 / biblio@stesophie.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

Ghislain Grenier	Directeur	450 438-7784, poste 5250 / ggrenier@stesophie.ca
Pascal Grenier	Directeur adjoint	450 438-7784, poste 5260 / pgrenier@stesophie.ca
Lise Bouvier	Secrétaire	450 438-7784, poste 5211 / incendie@stesophie.ca

TÉLÉCOPIEUR

Administration : 450 438-1080
Urbanisme : 450 438-0858

Loisirs : 450 438-8181
Travaux publics : 450 438-9606



De gauche à droite : Guy Lamothe, Claude Lamontagne, Éric Jutras, Normand Aubin, Linda Lalonde, Louise Gallant, mairesse, Sophie Astri.

Districts électoraux : stesophie.ca

La mairesse siège à tous les comités municipaux.

SOPHIE ASTRI, district n° 1

- Loisirs et culture (FOC);
- Mesures d'urgence;
- Transport adapté et collectif MRC Rivière-du-Nord (TAC);
- Office municipal d'habitation.

CLAUDE LAMONTAGNE, district n° 2

- Comité de vigilance;
- Convention collective SCFP;
- Développement économique;
- Finances;
- Mesures d'urgence;
- Travaux publics.

LINDA LALONDE, district n° 3

- Finances;
- Mesures d'urgence;
- Régie intermunicipale du parc régional de la Rivière-du-Nord;
- Transport adapté et collectif MRC Rivière-du-Nord (TAC).

ÉRIC JUTRAS, district n° 4

- Développement économique;
- Loisirs et culture (FOC);
- Mesures d'urgence.

GUY LAMOTHE, district n° 5

- Convention collective Syndicat des pompiers et pompières du Québec;
- Mesures d'urgence;
- Sécurité publique / Incendie;
- Urbanisme.

NORMAND AUBIN, district n° 6

- Comité de vigilance;
- Conventions collectives / SCFP et Syndicat des pompiers et pompières du Québec;
- Mesures d'urgence;
- Office municipal d'habitation;
- Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord;
- Sécurité publique / Incendie;
- Travaux publics;
- Urbanisme.

Sophiennes, Sophiens,

D'entrée de jeu, malgré que nous sommes déjà au mois de mars, je profite de cette occasion pour vous souhaiter une merveilleuse année 2019. En souhaitant que ce début d'année en fut un de renouveau, positif, agrémenté de belles choses pour plusieurs.

Parlant de nouveauté, vous constaterez dans cette édition différentes modifications au contenu présenté. Effectivement, le conseil municipal a mandaté lors de l'assemblée municipale de novembre dernier l'entreprise Éditions Média Plus communication pour la gestion publicitaire et le graphisme du journal. Une entreprise dynamique et conviviale cumulant tout près de 20 ans d'expérience dans le domaine des médias travaillera dorénavant en collaboration avec le service des communications afin de vous présenter trimestriellement un journal toujours aussi débordant d'information, mais avec une touche graphique actualisée qui reflète la vitalité de notre territoire.

NOUS SOMMES « SENTINELLES »



Nous ne parlerons jamais assez de prévention surtout dans un domaine important et préoccupant au cœur de notre société et qui est susceptible de toucher une personne sur cinq : la santé mentale. Une panoplie de diagnostics y est associée, et ces derniers portent leur lot de diverses conséquences. Une d'entre elles est sans contredit tragique et souvent incompréhensible pour les proches : le suicide. Tout comme le cancer, nous connaissons tous quelqu'un qui a vécu cette tragédie ou en a souffert. C'est la raison pour laquelle nous devons en parler.

C'est avec fierté que je fus nommée leader du comité philanthropique, ambassadrice du gala-bénéfice 2019 « Les visages de l'espoir » et porte-parole de la semaine de prévention du suicide (3 au 9 février 2019) du Centre prévention suicide Faubourg. Ce centre a pour mission de prévenir le suicide et ses répercussions en assurant l'accès à des services de qualité aux personnes suicidaires, à leurs proches et aux personnes endeuillées à la suite d'un suicide. Il dessert la population de Saint-Eustache à Mont-Laurier.

Plusieurs employées de la municipalité ont participé en janvier dernier à une formation offerte par le Centre prévention suicide Faubourg : « Agir en sentinelle pour la prévention du suicide ». Cette formation vise principalement les gens susceptibles d'être en contact avec des personnes suicidaires par leur travail ou par la place qu'ils occupent auprès de leur communauté. Ils s'engagent de façon volontaire, sont formés et soutenus pour jouer le rôle de la sentinelle. Les employées sont donc en mesure de repérer les signes d'une personne en détresse, d'aborder les idées suicidaires et de chercher les éléments de la planification suicidaire et la dangerosité. Un rôle principal pour établir un premier contact et assurer un lien entre les personnes nécessitant de l'aide et les ressources d'aide du territoire, et ce, dans le respect de leurs limites personnelles.

Un réseau « prévention suicide sentinelle » est un allié important dans une communauté, et plusieurs raisons appuient sa mise en place. De nombreuses personnes sont isolées et manquent de soutien social, plusieurs personnes ont de la difficulté à demander de l'aide ou ne connaissent pas les ressources disponibles. Cette formation reçue est un outil bénéfique qui contribue à valoriser l'entraide et le partage. « Nous sommes fiers d'être la première municipalité dans les Laurentides à avoir des sentinelles répondant au service de la population. Chaque petit geste compte!

POUR EN CONNAÎTRE D'AVANTAGE, CPS-LE-FAUBOURG.ORG. EN CAS DE BESOIN, 1 866 APPELLE.

Mairesse

Le Contact de chez nous

Sophiennes, Sophiens,

To begin, although we are already in March, I would like to take this opportunity to wish you all a wonderful new year. Wishing that so far, 2019 has been filled with positivity, renewal and many wonderful things for you all!

Speaking of renewal, you will find in this edition of the municipal newspaper, many new changes made to the content presented. During last November's municipal assembly, the city council designated the company Editions Media Plus communication to manage the advertising and graphic design of our municipal newspaper. They are a dynamic and user-friendly company with close to 20 years of experience in the media field and will now work in close collaboration with the municipal Communications Department, in order to present to you, a revamped quarterly newspaper brimming with information and an updated graphic touch that reflects the vitality of our territory!

WE ARE SENTINELS

We can not stress enough the importance of prevention. Especially regarding a troubling issue, that is at the heart of our society and that is likely to affect one in five people; mental health. There are several types of diagnoses that are associated with mental health, and each one bears their share of various consequences. Suicide is one of the most tragic and severe consequences of mental health and is often incomprehensible for the close loved ones. Like cancer, we all know someone who has survived or suffered from this tragedy. That's why it is so important to talk about it.

It is with pride that I was named the leader of the philanthropic committee, ambassador of the 2019 benefit gala «Faces of Hope» and spokesperson for Suicide Prevention Week (February 3 to 9, 2019) of the Faubourg Suicide Prevention Center. The mission of this center is to prevent suicide and its repercussions by ensuring access to quality services for suicidal persons, their loved ones and those bereaved by suicide. It serves the population of Saint Eustache in Mont-Laurier.

Last January, several employees of the municipality participated in a training course offered by the Faubourg Suicide Prevention Center: «Acting as a sentinel for the prevention of suicide». This training is aimed primarily at people who may be in contact with suicidal people through their work or their place in their community. They engage voluntarily, are trained and supported to play the role of the sentinel. Employees are able to identify the signs of a person in distress, address suicidal ideation, and search for elements of suicidal planning and dangerousness. A primary role in establishing a first contact and ensuring a link between people in need and aid resources of the territory, while respecting their personal limits.

A sentinel suicide prevention network is an important ally in a community, and there are many reasons for its implementation. Many people are isolated and lack social support, many people find it difficult to ask for help or do not know what resources are available. This training received is a beneficial tool that contributes to valuing self-help and sharing. «We are proud to be the first municipality in the Laurentians to have sentries who serve the people. Every little bit counts!

FOR MORE INFORMATION, CPS-LE-FAUBOURG.ORG. OR IN CASE OF NEED PLEASE CALL : 1 866 APPELLE.



Mayor

GEL DU TAUX DE TAXATION

Pour connaître les prévisions budgétaires 2019 ainsi que diverses informations financières présentées lors de l'assemblée en décembre dernier, consultez la section Finances au stesophie.ca.

À titre informatif, nous vous présentons le tableau comparatif du taux de taxation établi des 59 dernières années. C'est par un travail et une gestion rigoureuse des deniers publics que le conseil municipal est fier d'offrir aux citoyens, pour une sixième année consécutive, un gel du taux de taxation.

ANNÉE	TAUX
1960	2,52 \$
1961	2,00 \$
1962	1,80 \$
1963	0,60 \$
1964	0,60 \$
1965	0,64 \$ + 0,16 \$ déneigement
1966	0,50 \$
1967	0,65 \$
1968	0,70 \$
1969	0,70 \$
1970	0,90 \$
1971	0,90 \$
1972	0,56 \$
1973	0,68 \$
1974	1,05 \$
1975	0,90 \$
1976	1,15 \$
1977	0,90 \$
1978	0,95 \$
1979	1,00 \$
1980	1,35 \$
1981	1,55 \$
1982	1,55 \$
1983	0,85 \$
1984	1,15 \$
1985	1,15 \$
1986	1,25 \$
1987	1,25 \$
1988	1,25 \$

ANNÉE	TAUX
1989	1,25 \$
1990	1,35 \$
1991	1,00 \$
1992	1,07 \$
1993	1,07 \$
1994	1,07 \$
1995 (tutelle)	1,55 \$
1996	1,17 \$
1997	1,20 \$
1998	1,20 \$
1999	1,20 \$
2000	1,10 \$
2001	0,95 \$
2002	0,99 \$
2003	1,05 \$
2004	1,02 \$
2005	1,02 \$
2006	1,07 \$
2007	0,895 \$
2008	0,895 \$
2009	0,795 \$
2010	0,715 \$
2011	0,755 \$
2012	0,70 \$
2013	0,559 \$
2014	0,659 \$
2015	0,659 \$
2016	0,659 \$
2017	0,659 \$
2018	0,659 \$
2019	0,659 \$

CE N'EST QU'UN AU REVOIR! *Merçi!*

C'est avec beaucoup de reconnaissance que le conseil municipal et toute l'équipe de la municipalité désirent souligner le départ à la retraite d'employés municipaux.

Après 28 ans d'engagement au sein du service d'urbanisme, madame **Johanne Roy**, inspectrice en bâtiment a quitté ses fonctions le 18 janvier dernier.

Ayant complété chacun 19 ans de service aux travaux publics, monsieur **Conrald Traversy**, agent en bâtiment, a quitté ses fonctions le 7 janvier, et monsieur **Claude St-Denis**, opérateur de machineries lourdes, le 31 janvier.

Au service de sécurité incendie, monsieur **Serge Lebeau**, pompier, a terminé sa carrière professionnelle après 39 ans de service le 31 décembre 2018, et monsieur **Joël Gohier**, pompier, après 17 ans de service le 22 décembre 2018.

Ils ont, par leur dévouement et leur passion pour leur métier, contribué de façon admirable au développement et au rayonnement de Sainte-Sophie. Ils ont offert, durant toutes ces années, un service incomparable au bénéfice des citoyens. Nous leur rendons hommage et nous leur souhaitons sincèrement que ce nouveau chapitre, rempli de bonheur et de santé, leur permette de réaliser leurs objectifs et leurs rêves longtemps chéris.



■ Johanne Roy



■ Conrald Traversy



■ Claude St-Denis



■ Serge Lebeau



■ Joël Gohier

SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS

Lors de l'assemblée municipale tenue le 11 décembre 2018, le conseil municipal a autorisé le service de sécurité incendie à établir un protocole d'entente comme premiers répondants de niveau 2 avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Les pompiers premiers répondants sont des intervenants formés et désignés pour intervenir lors de situations définies selon les protocoles opérationnels préétablis. Le concept du pompier premier répondant diffère de celui du premier intervenant. Le premier intervenant est généralement le témoin fortuit d'un incident nécessitant l'activation du système préhospitalier et qui prête secours à la victime jusqu'à l'arrivée des ressources médicales d'urgence.

L'objectif principal visé par l'implantation de la fonction premiers répondants est la compression des délais de réponse du système de soins d'urgence auprès de la population sophienne. Un pompier premier répondant assume les fonctions d'évaluation et de stabilisation de la victime dans le but de prévenir une détérioration de sa condition avant qu'il ne reçoive les soins médicaux appropriés. Il intervient par exemple lors d'appel relatif à des arrêts cardiaques, de l'anaphylaxie et de la traumatologie. Le rôle du pompier premier répondant cesse à l'arrivée des techniciens ambulanciers paramédicaux. Le pompier premier répondant peut néanmoins leur prêter assistance à la demande de ceux-ci. De façon plus spécifique, les pompiers premiers répondants assument les fonctions suivantes :

- Répondre sans délai à une intervention médicale d'urgence.
- Émettre un rapport de la situation à la centrale de communication santé.
- Effectuer une évaluation et une stabilisation sommaire de la victime, selon les protocoles.
- Assister, au besoin, les techniciens ambulanciers paramédicaux.

CALENDRIER DE FORMATION

Hiver 2019

Une présentation de Parcours d'enfants, en collaboration avec l'UQO – St-Jérôme

MIDI-CONFÉRENCES

Apporter
votre lunch

18 JANVIER

« ÉCHANGES AUTOUR DE LA VULNÉRABILITÉ : QUELLES CONCEPTIONS GUIDENT NOS ACTIONS AUPRÈS DES FAMILLES ? »

Nous avons rarement la chance de nous poser pour questionner notre posture, notre façon de voir les familles et la vulnérabilité. Et si on se déplaçait quelque peu pour regarder les familles sous un autre angle ? Cet atelier permettra d'explorer différentes conceptions de la vulnérabilité et quelques stratégies pour soutenir la participation des parents.

Vicky Lafantaisie
Ph.D. dép. de psychoéducation, UQO

11h30 à 13h30

8 FÉVRIER

« LA PRATIQUE DE LA PLEINE CONSCIENCE CHEZ LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE; PRÉSENTATION DU PROJET DU DR ZEN »

La pratique de la méditation de pleine conscience engendrerait des bienfaits chez les enfants sur le plan émotionnel, comportemental, scolaire ainsi que sur la santé mentale, et ce, particulièrement si ces derniers évoluent dans un contexte de vulnérabilité. Cette conférence présentera une définition de la pleine conscience, décrira les principaux effets mesurés chez les enfants. Le programme « Les Ateliers de Dre Zen » sera également présenté avec ses objectifs et des exemples concrets d'activités effectuées avec les enfants.

Annie Devault
Ph.D. dép. travail social, UQO

11h30 à 13h30

22 MARS

« NOS ENFANTS ET LE STRESS »

Cette conférence a pour but d'aider l'adulte à comprendre le stress que vivent les enfants et à promouvoir des stratégies de gestion adaptées à l'âge préscolaire. Seront abordés, l'impact (symptômes) du stress sur les jeunes enfants, l'attitude à adopter face à ce dernier, le rôle déterminant du lien parents-éducateurs dans l'apprentissage de la gestion du stress par l'enfant et les techniques efficaces qui favorisent le développement affectif et la maîtrise de soi des jeunes enfants.

Janie Ducharme
Conseillère en pédagogie, AQCPÉ

11h30 à 13h30

FORMATIONS / ATELIERS

21 FÉVRIER

« MIEUX COMPRENDRE LE TDAH POUR MIEUX INTERVENIR »

Cette formation aidera les professionnels de l'enfance à mieux comprendre les symptômes et les comportements associés au trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité. Elle vise à la fois à sensibiliser les intervenants et à les former afin qu'elles et ils se sentent mieux outillées face à ce trouble neurologique.

Caroline Gosselin
Intervenante en chef et Formatrice, Association PANDA

9H à 12h

3 AVRIL

« L'ENFANT ET SES ÉMOTIONS »

Cette formation fera la lumière sur ce que sont les émotions et sur le rôle qu'elles jouent. Nous y verrons comment l'écoute des émotions apporte aux enfants la sécurité, la confiance, le calme et l'envie de collaborer! Nous explorerons également des outils pratiques d'accompagnement des émotions pour les enfants de 0 à 12 ans.

Catherine Robillard
La Bienveillante

9H à 12h

Toutes nos conférences
et formations sont
GRATUITES

ET ont lieu à

l'UQO au 5 rue Saint-Joseph,
Saint-Jérôme (Qc.), J7Z 0B7

*Le local vous sera confirmé par
courriel, sur inscription.

**Vous pouvez vous
inscrire directement
sur le site suivant:**

<http://parcoursdenfants.eventbrite.com>

Pour des informations supplémentaires:

projet@parcoursdenfants.ca

Places limitées, faites vite!

* Merci de mentionner
si vous souhaitez
recevoir une attestation
de participation

The background of the page features a basket of various Easter eggs in shades of blue, pink, green, and yellow, some with intricate patterns. In the foreground, there are several colored pencils in purple, orange, blue, green, and yellow. The entire scene is set against a light background with green and white striped borders on the left and right sides.

CONCOURS *coloriage* DE PÂQUES

FAITES NOUS PARVENIR VOTRE DESSIN (À L'ENDOS) À L'HÔTEL DE VILLE - AVANT LE LE 5 AVRIL 2019.

Un chef-d'oeuvre sera tiré au hasard par district. La conseillère ou le conseiller du district se fera un plaisir d'aller porter à la maison un chocolat au gagnant(e). Ce concours s'adresse aux enfants résidents de Sainte-Sophie seulement, et vous devez être âgé entre 3 et 12 ans. Les dessins réalisés par les parents ou les grands-parents ne seront pas acceptés. Bonne chance à tous!

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

TÉLÉPHONE : _____

ÂGE : _____

JOYEUSE
PÂQUES !



CONCOURS DE PHOTOS 2019

Exercez votre imagination et votre créativité artistique en participant au concours de photos de la municipalité. Nous vous invitons à nous faire parvenir différents clichés visant à mettre en valeur les attraits, les paysages et la communauté de Sainte-Sophie. Partagez vos meilleurs moments en famille, souvenirs ou paysages.

Quatre candidats sélectionnés recevront une carte-cadeau de 100\$ d'un commerçant local et leur photo sera publiée en page couverture d'une des quatre éditions en 2020.

COMMENT PARTICIPER ?

Pour être éligible au concours, fournir vos photos dans le format suivant :

Version numérique format « JPEG » avec une résolution d'image minimum de 300 DPI et un poids supérieur à 1 MO. Les photos peuvent être soumises par courriel, disque optique ou sur une clé USB.

Si vos photos sont trop lourdes, nous vous suggérons d'utiliser le programme WeTransfer, un site très facile d'utilisation qui vous permet d'envoyer jusqu'à 2 Go, et ce, tout à fait gratuitement. Aucun abonnement nécessaire.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

- Le concours est réservé aux résidents de la municipalité de Sainte-Sophie.
- Un participant peut soumettre un maximum de quatre (4) photos.
- Deux (2) photos maximum du même participant pourront être sélectionnées.
- Seul le format vertical des photos sera accepté.
- Les photos soumises doivent être claires, de bonne qualité.
- Les photos doivent être prises sur le territoire de la municipalité de Sainte-Sophie.
- Aucune photo ni CD-ROM ne sera retourné aux participants.
- La Municipalité ne sera pas responsable en cas de perte ou de détérioration des photos et/ou des CD en sa possession ou en transit.
- Les élus et employés municipaux ainsi que leur famille immédiate et les personnes domiciliées avec ces derniers ne sont pas autorisées à participer au concours.



DROITS D'AUTEUR ET OBLIGATIONS

Le participant atteste être l'auteur des photos soumises et reconnaît en avoir tous les droits et libertés de publication, incluant l'autorisation du modèle. Le participant accorde à la Municipalité de Sainte-Sophie le droit d'utiliser les photos envoyées sur lesquelles son nom y sera indiqué.

Le participant accorde également à la Municipalité le droit de diffuser et de reproduire les photos soumises dans le cadre du concours et consent à ce qu'elles soient utilisées sous toutes formes et pour toutes fins (publicitaires, promotionnelles et commerciales), et ce, pour une durée indéterminée, sans restriction territoriale et sans compensation à son égard ainsi qu'à toutes les personnes qui y apparaissent.

En conséquence, le participant dégage la Municipalité de Sainte-Sophie de toute responsabilité concernant une violation des droits d'auteur pouvant survenir et des litiges pouvant en résulter.

**FAIRE PARVENIR LE TOUT
AU PLUS TARD LE 29 NOVEMBRE 2019 :**

Par courriel à :

courrier@stesophie.ca
ou via WeTransfer ou

Par la poste ou en main propre à l'hôtel de ville :

CONCOURS DE PHOTOS
Municipalité de Sainte-Sophie
2199, boulevard Sainte-Sophie
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1

GYM

STE-SOPHIE

Pour le plaisir de s'entraîner

2512 boul. Ste-Sophie

Sainte-Sophie

450 504-6030

www.gymstesophie.com



 **Banque Scotia**^{MD}

En tant que conseillère en financement résidentiel de la Banque Scotia, je m'engage à vous offrir un excellent service et des solutions hypothécaires innovatrices adaptées à vos besoins.

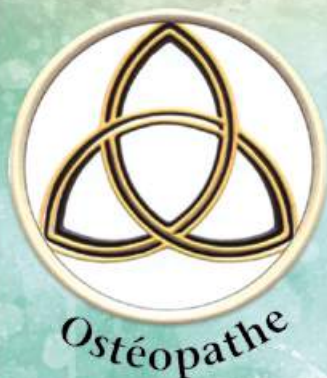


ANNIE CHARRON

Conseillère en financement résidentiel

annie.charron@banquescotia.com

T 514 886-9933



**Christine
Langevin**

Rendez-vous :
450 822-2227

363, rue du Rossignol
Sainte-Sophie

Membre SCMMAC

Ostéopathe

Garage D.L. Mécanique inc.

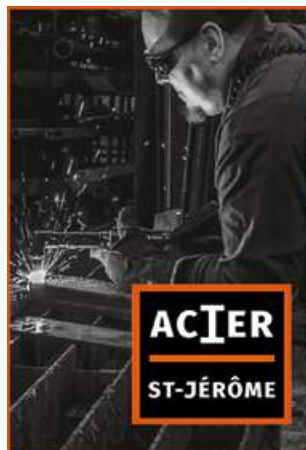


MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Mise au point
Freins • Direction
Silencieux
Suspension, etc.

3235, Godard, Sainte-Sophie

450 436-2545



- Acier, acier d'armature, inoxydable, aluminium, plaque à ciseler, treillis
- Poutre, fer angle profilé en U, tube, rond, carré
- Produits neufs et usagés
- Coupe, pliage, soudure et assemblage mild steel, cold roll, CORTEN, aluminium, cuivre en plaque ou profilé
- Préparation de structure légère
- Livraison

ACIER

ST-JÉRÔME

450 438-7215

www.acier-saint-gerome.com



- Sac à collation & sandwich faits en ÉCO PUL de qualité alimentaire qui répond aux normes CPSIA
 - Couvre-bols
 - Pochette pour pailles en bambou
- Fait à la main grandeurs et modèles variés

450.304.1446 • creationsecoval1@outlook.com
www.etsy.com/ca-fr/shop/creationsecoval



**Sylvie
Labelle**

**TENUE DE LIVRES
ET IMPÔTS**

**PARTICULIERS
REVENUS DE LOCATION
ET D'ENTREPRISE**



818, rue Camille-Lacasse, Sainte-Sophie sylvielabelleimpots@hotmail.com

De mère en fille, à votre service depuis plus de 25 ans

L'homme de Griffintown: L'invité surprise du G7, de MARKUS

Vous ne devinerez jamais
qui s'est invité au G7...

Si vous avez aimé
L'homme invisible de H. G. Wells,
vous adorerez ceci.

Disponible dès maintenant
en numérique et papier
dans toutes les bonnes librairies



Pour en savoir plus sur cette nouvelle parution,
ou connaître ses différents points de vente,
visitez: editionsipd.com

Distribution: Edipresse Éditeur: La Plume D'Or



SYSTÈME AUTOMATISÉ DE MESSAGERIE

SYSTÈME AUTOMATISÉ DE MESSAGERIE

La Municipalité de Sainte-Sophie vous offre un service d'appels automatisés permettant aux citoyens et commerçants desservis par le réseau d'aqueduc de recevoir rapidement et efficacement des avis par différents moyens de communication tels que téléphonie, courriel ou messagerie texte, selon leur préférence, relatifs à diverses situations jugées urgentes telles que les avis d'ébullition d'eau, de bris de conduite d'aqueduc ou de mesures d'urgence.

Nous souhaitons être en mesure de joindre et d'informer les citoyens desservis par le réseau d'aqueduc, dans les meilleurs délais possible, lorsque certaines situations importantes surviennent. Ce service est offert gratuitement. La Municipalité vous invite à vous inscrire sur le site Web au stesophie.ca.

À compter du 30 avril 2019, la Municipalité ne distribuera plus d'avis papier aux adresses civiques desservies par le réseau d'aqueduc. Vous devez vous inscrire au système automatisé de messagerie au stesophie.ca

Les coordonnées et renseignements enregistrés ne seront pas utilisés à des fins de télémarketing et demeureront strictement confidentiels. Vous pouvez en tout temps modifier ou supprimer les informations enregistrées à votre compte. Advenant des changements à vos coordonnées, il est important de les inscrire à votre compte, car vous ne recevrez plus d'avis par le système automatisé.

ENVIRON-BACS

La Municipalité de Sainte-Sophie souhaite sensibiliser les résidents sur l'importance de conserver dans un bon état les bacs des collectes pour les matières recyclables et les matières organiques putrescibles, car ils appartiennent à la municipalité. Ils sont distribués et répertoriés selon le numéro civique de votre domicile. Si vous déménagez, vous devez les laisser sur place pour les prochains résidents. Il est interdit d'utiliser les bacs à des fins autres qu'à la récupération et aux matières organiques putrescibles. Toutes modifications ou altérations de façon à modifier leur utilité sont interdites. La Municipalité peut procéder au ramassage des bacs sans préavis et rend le contrevenant passible d'une amende.

Nous comptons sur votre collaboration afin de bien utiliser les bacs qui vous sont prêtés.



BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

Dans l'optique d'augmenter le service offert auprès de la population, la Municipalité offrira la possibilité aux citoyens d'acheter un bac vert pour la collecte des ordures ménagères. Ceux-ci, offerts au montant de 76 \$ plus taxes, seront disponibles à compter du début du mois de mars. Vous devez acquitter les frais à l'hôtel de ville et récupérer votre bien au garage municipal situé au 1121, montée Morel, durant les heures d'ouverture.

CONSEIL MUNICIPAL D'UN JOUR

Qu'est-ce qu'un maire ? Quel rôle exerce-t-il dans une municipalité. Le conseiller municipal, conseille qui ? Que veut dire urbanisme ? Plusieurs questions d'intérêt municipal sont soulevées fréquemment par les enfants. Chaque année le conseil municipal organise, en juin, une activité parascolaire « Conseil municipal d'un jour », en collaboration avec les directions des écoles primaires. Cette activité permet aux élèves de découvrir le milieu municipal et de mieux le comprendre.

Si votre enfant est en 5^e ou en 6^e année, il sera invité ce printemps à y participer. Il devra écrire une lettre nous expliquant les changements ou les améliorations qu'il ou qu'elle aimerait apporter à la municipalité.

Parler de l'activité avec votre enfant et l'inviter à s'inscrire, c'est lui permettre de s'intéresser au milieu municipal et c'est ouvrir une porte aux décideurs de demain.





INFO LOISIRS SAINTE-SOPHIE

Vous aimeriez être informé des activités communautaires à venir, des dates des inscriptions pour le camp de jour, de la programmation des ateliers culturels et sportifs, le service des communications, en collaboration avec le service des loisirs, culture et vie communautaire, vous invite à vous inscrire à l'Infolettre pour rester informé.

Abonnez-vous au stesophie.ca.

LE QUARTIER 50+ DE SAINT-JÉRÔME

425, boulevard Jean-Baptiste-Rolland Est, Saint-Jérôme
Information : 450 432-0550

LE QUARTIER 50+ est un centre récréatif destiné aux citoyens de 50 ans et plus.

UNE CENTAINE D'ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES EN HAUTE SAISON :

conditionnement physique, danse, informatique, théâtre, langues, scrabble, excursion, voyages, orchestre, karaoké, badminton, volley-ball, shuffleboard, billard, pétanque, conférence et plusieurs autres.

La Municipalité désire vous informer qu'un nouveau protocole d'entente fut signé en février avec la ville de Saint-Jérôme relativement au montant des inscriptions pour l'adhésion des Sophiennes et Sophiens.

VOICI LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE.

ANNÉE	TARIF PAR RÉSIDENT DE SAINTE-SOPHIE	MONTANT PAYABLE AU Q50+ LORS DE L'INSCRIPTION PAR CHAQUE RÉSIDENT DE SAINTE-SOPHIE	SOLDE PAYABLE À VSJ PAR SAINTE-SOPHIE
2019	220 \$	120 \$	100 \$
2020	340 \$	200 \$	140 \$
2021	460 \$	300 \$	160 \$



TAXES MUNICIPALES

VERSEMENTS POUR 2019

2^e versement : 24 avril

3^e versement : 27 juin

4^e versement : 5 septembre

FAÇONS DE FAIRE VOTRE PAIEMENT

- Guichet automatique ou au comptoir de caisses populaires.
- Accès-D Desjardins, composez-le 1 800 caisses.
- Internet : Caisse Desjardins, Banque Nationale, Banque Royale, Banque de Montréal, Banque Scotia, Banque Laurentienne et Banque TD.
- Chèques postdatés.
- Réception de l'hôtel de ville (argent comptant, paiement direct, chèque, carte Visa ou MasterCard).
- Vous pouvez obtenir gratuitement l'information concernant l'évaluation et les taxes municipales de votre propriété au stesophie.ca avec le programme. Voilà! Inscrivez-vous!



Bureaux
administratifs
FERMÉS



PÂQUES : 19 AVRIL AU 22 AVRIL INCLUSIVEMENT
JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES : 20 MAI

INFORMATIONS MUNICIPALES

LICENCE DE CHIEN 2019

L'entreprise Inspecteur Canin est mandatée par la Municipalité pour faire respecter la réglementation municipale concernant la garde des animaux domestiques et offre le service de vente à domicile de licences. Advenant votre absence lors de leur passage, chaque propriétaire est responsable de s'assurer que leurs chiens détiennent une licence valide.

COÛT DE LA LICENCE

Toute personne possédant un chien doit obtenir une licence au coût de 25 \$ en vertu du règlement et munir ledit animal de cette licence portant le numéro dudit permis pour l'année courante. Les citoyens âgés de 60 ans et plus pourront se prévaloir, sur dépôt d'une pièce de résidence avec date de naissance, d'une exemption de paiement pour une première licence.

La deuxième est facturée au coût tarifaire inscrit.

DURÉE DE VALIDITÉ

Toute licence émise en vertu du présent règlement est annuelle (du 1^{er} janvier au 31 décembre) et expire le 31 décembre de chaque année et ne peut être transférée ou remboursée. Pour les citoyens âgés de 60 ans et plus, la licence est valide pour toute la durée de vie de l'animal.

ANIMAUX PERDUS OU ERRANTS

Vous avez perdu votre animal de compagnie, avez trouvé un animal errant ou avez une plainte à formuler, communiquez avec Inspecteur Canin pour les informer de la situation.

COMMENT SE PROCURER UNE LICENCE ET MODE DE PAIEMENT

- à la réception de l'hôtel de ville (comptant, paiement direct, chèque, Visa ou MasterCard),
- par téléphone : 450 438-7784 (Visa ou MasterCard),
- par envoi postal (chèque au nom de la municipalité, vos coordonnées (nom, adresse, téléphone, date de naissance) ainsi que les informations sur votre chien (sexe, race, couleur et nom), chez Inspecteur Canin situé au 1728, route 335 à Saint-Lin-Laurentides, par Paypal sur le site Web de Inspecteur Canin.

À SAVOIR

Il est permis de garder un maximum de quatre animaux par unité d'occupation et ses dépendances, soit deux (2) chiens et (2) chats.

Tout chien de race Bull terrier, Staffordshire Bull terrier, American Bull terrier, American Staffordshire terrier (pitbull) ou tout chien dont l'apparence et les caractéristiques physiques sont essentiellement semblables à celles des chiens visés, la garde est prohibée et aucune licence ne pourra être émise.

Pour l'élevage, vous devez vous procurer un permis de chenil auprès du service d'urbanisme.

Téléphone : 450 439-9683

Web : www.inspecteurcanin.net

Courrier électronique : administration@inspecteurcanin.net

Facebook : [InspecteurCaninSt-Lin-Laurentides](https://www.facebook.com/InspecteurCaninSt-Lin-Laurentides)



****Afin de maintenir le registre animalier à jour et d'éviter des procédures d'infractions à la réglementation municipale relative à l'acquisition de la licence, nous vous invitons à nous contacter pour nous informer lorsque vous n'avez plus votre animal à la maison.****

Loisirs


PRINTEMPS 2019


CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE





INFORMATIONS GÉNÉRALES

COORDONNÉES

 Adresse du service : 2212, rue de l'Hôtel-de-Ville

 Adresse postale : 2199, boul. Sainte-Sophie,
Sainte-Sophie, (Québec) J5J 1A1

 450 438-7784

 450 438- 8181

 stesophie.ca

CONTACT

Martin Paquette, directeur
poste 5237 • mpaquette@stesophie.ca

Johanna Fontaine, coordonnatrice
poste 5229 • jfontaine@stesophie.ca

Céline Le Bire, secrétaire
poste 5221 • loisirs@stesophie.ca

Marielle Lafrance, bibliotechnicienne
poste 5231 • biblio@stesophie.ca

 **Heures d'ouverture service des loisirs, culture et vie communautaire :**

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h • Vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Fermeture de nos bureaux

Pâques : 19 au 22 avril inclusivement • Journée Nationale des Patriotes : 20 mai

Fermeture de la bibliothèque

Pâques : Vendredi 19 avril



PARCS ET ESPACES VERTS

- **Parc Bellevue** : 425, rue Gascon
- **Parc Breen** : 409, rue des Loisirs
- **Parc Brière #1** : 296, rue Metthé
- **Parc Brière #2** : rue des Cèdres
- **Parc Clearview** : rue du Domaine
- **Parc des Chutes-de-New Glasgow** :
500, chemin de l'Achigan Ouest
- **Parc Duquette** : rue Duquette
- **Parc de la halte routière** : boul. Sainte-Sophie
- **Pavillon Lionel-Renaud** :
2181, rue de l'Hôtel-de-Ville
- **Parc Racine** : 320, 5^e Avenue
- **Parc Roland-Guindon** : 113, rue du Cap
- **Parc Sophie-Masson** : 400, montée Masson
- **Parc Vianney-Dupré** : montée Masson

PISTE CYCLABLE (ACCÈS)

- Rue de Val-des-Chênes
- Rue Louis
- Rue des Pins
- Rue Lemming

PAVILLONS MUNICIPAUX ET GYMNASES

- **Pavillon Lucette-Carey :**
2172, boul. Sainte-Sophie
- **Pavillon Roland-Guindon :** 113, rue du Cap
- **Pavillon Bellevue :** 425, rue Gascon
- **Pavillon Racine :** 320, 5e Avenue
- **Pavillon Lionel-Renaud :**
2181, rue de l'Hôtel-de-Ville
- **École Jean-Moreau :**
2334, rue Saint-Joseph
- **École du Joli-Bois :** 100, rue de Val-des-Chênes
- **École du Grand-Héron :** 1131, montée Morel

LOCATION DE SALLES

	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Pavillon Bellevue 425, rue Gascon	200 \$	300 \$
Pavillon Racine 320, 5e Avenue	200 \$	300 \$
Pavillon Lionel-Renaud (petite salle) 2181, rue de l'Hôtel-de-Ville	225 \$	350 \$
Pavillon Lionel-Renaud (grande salle)	300 \$	450 \$

Les montants indiqués n'incluent pas les taxes applicables. Le locataire devra déposer une somme de soixante-quinze dollars (75 \$). Cette somme sera remboursée au locataire si les lieux sont propres et nettoyés à la satisfaction du représentant de la Municipalité.

INSCRIPTION

En ligne : stesophie.ca

En personne : service des loisirs, culture et vie communautaire

- Une preuve de résidence vous sera exigée lors de l'inscription.
- Il est important de respecter les dates d'inscription afin de vous assurer d'avoir votre place.

MODALITÉS DE PAIEMENT

En ligne au stesophie.ca : Cartes Visa ou Mastercard

En personne : Argent comptant, cartes de crédit Visa et Mastercard, débit et chèque (libellé au nom de la Municipalité de Sainte-Sophie).

Au moment de l'inscription, le tarif des activités doit être acquitté en totalité. Nos tarifs incluent les taxes.

- Pour les non-résidents, un tarif supplémentaire de 20 \$, plus taxes, sont ajoutés aux frais d'inscription.
- Un rabais de 25% est applicable sur le prix d'un deuxième Atelier du volet sportif (sauf Karaté).

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Avant le début de l'activité : Remboursement total des frais moins les frais d'administration.

Après le début de l'activité : Aucun remboursement n'est accordé à l'exception d'un billet médical attestant de l'incapacité de la personne inscrite à participer à l'activité. Ce remboursement est sans frais d'administration au prorata du nombre de cours suivis.



SAVIEZ-VOUS QUE LE PARC DUQUETTE ...



L'exercice physique pratiqué de façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. D'ailleurs, de plus en plus de gens s'y adonnent. Saviez-vous que le parc Duquette dispose de huit exercices permettant de développer la souplesse, le cardio ainsi que la musculation? Ceux-ci vous proposent des exercices de durées et de répétitions déterminées s'adressant à une clientèle générale.

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés et supervisés par un adulte. Si vous commencez votre entraînement, ajuster le rythme afin de respecter vos limites pour ne pas vous blesser! Au plaisir de vous y voir!

OFFRE D'EMPLOI

Le service des loisirs, culture et vie communautaire de la Municipalité de Sainte-Sophie est à la recherche de candidats afin de combler les postes en :

PRÉPOSÉ AUX PARCS POUR ÉTÉ 2019.

N.B. Veuillez-vous référer à notre site stesophie.ca dans la rubrique « information » sous l'onglet « Offres d'emplois »



PROGRAMMATION POUR LES AÎNÉS

Avec la demande grandissante d'activités pour les aînés, le Service des loisirs, culture et vie communautaire développe sa programmation afin de mieux répondre aux attentes de cette clientèle. Dès ce printemps, des cours tels que cardio latino, tonus flex et étirement musculaire feront partie de l'offre. Pour les 50 ans et +, une programmation sera mise en place cet automne. Nous vous invitons à consulter la publication des ateliers culturels et sportifs pour plus de détails.

FONDS DE L'ATHLÈTE ÉLITE DE SAINTE-SOPHIE

La Municipalité de Sainte-Sophie offre une bourse servant à reconnaître l'excellence des citoyens qui se démarquent par leurs réalisations d'exploits ou par leur participation à des événements reconnus du milieu sportif élite. Créé en 2009, ce Fonds octroie annuellement des bourses à de jeunes athlètes étudiants de 12 à 30 ans qui pratiquent une discipline sportive reconnue officiellement. L'aide financière est accordée selon le niveau de l'athlète reconnu par sa Fédération (régionale, provinciale, nationale et internationale).

Ce programme s'adresse uniquement aux Sophiens et Sophiennes. Les groupes, organismes ou équipes sportives ne sont pas éligibles.

Le Service des loisirs, culture et vie communautaire assure le fonctionnement du Fonds. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la politique et le formulaire du Fonds de l'athlète élite de Sainte-Sophie au stesophie.ca/Politiques-et-programmes.



Offre d'emploi camp de jour

Une expérience enrichissante !

La Municipalité de Sainte-Sophie est à la recherche d'animateurs, de responsables de camp et accompagnateurs pour l'**Été 2019** !

Plusieurs postes à combler !

DATE LIMITE : 29 MARS 2019

Aptitudes et qualités recherchées :

- 4^e secondaire complété
- Sens des responsabilités et débrouillardise
- Dynamisme et entregent
- Facilité avec les enfants
- Atout : Formation RCR et Formation DAFA en animation

Envoyer votre candidature, avec la mention « **Animateur, responsable et accompagnateurs de camp** »

Par courriel :
jfontaine@stesophie.ca

Par la poste :
Municipalité de Sainte-Sophie
Service des loisirs, culture et vie communautaire
2199, boul. Sainte-Sophie
Sainte-Sophie QC J5J 1A1

Tous les détails au stesophie.ca



La Municipalité de Sainte-Sophie souscrit à la politique d'égalité en matière d'emploi. Ces postes sont offerts aux hommes et aux femmes.

Seuls les candidats retenus seront contactés.

CAMPS DE JOUR

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SEMAINES DE CAMP			
1	25 au 28 juin *	6	29 juillet au 2 août
2	1 ^{er} au 5 juillet	7	5 au 9 août
3	8 au 12 juillet	8	12 au 16 août
4	15 au 19 juillet	9	19 au 22 août*
5	22 au 26 juillet		

* semaine de 4 jours

HORAIRES	
7 h à 9 h	Service de garde
9 h à 16 h	Camp de jour
16 h à 18 h	Service de garde

2 ENDROITS	
École Jean-Moreau	2334, rue Saint-Joseph
École du Grand-Héron	1131, montée Morel

GROUPES D'ÂGE ET RATIO	
5 – 6 ans	1 animateur / 10 enfants
7 – 8 ans	1 animateur / 12 enfants
9 – 10 ans	1 animateur / 13 enfants
11 – 12 ans	1 animateur / 15 enfants
Service de garde	1 animateur / 15 enfants

Le service de garde n'est pas compris dans le tarif de base. Il peut être payé en totalité en début de saison ou par semaine. Le paiement doit être effectué au plus tard à 16 h le jeudi précédant la semaine du service de garde utilisée, et ce, afin de nous permettre une gestion efficace des groupes et du personnel.

ACTIVITÉS SPÉCIALES ET SORTIES

Les activités sur les sites du camp, les sorties à la piscine et les activités dans les parcs de la municipalité sont gratuites. Quatre (4) sorties spéciales payantes seront prévues au calendrier. Les détails vous seront transmis lors de la rencontre de parents ou lors de la première semaine du camp de jour.

TARIFICATION	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Été complet (9 semaines)		
1 ^{er} et 2 ^e enfant	370 \$	740 \$
3 ^e et 4 ^e enfant	185 \$	740 \$
5 ^e enfant et suivant	Gratuit	740 \$
Service de garde	300 \$	360 \$

Les enfants doivent être de la même famille et habiter à la même adresse.

Tarif à la semaine		
Par enfant	115 \$	230 \$
Service de garde	40 \$	40 \$

Sorties spéciales		
(Facultatif)	25 \$ à 35 \$	25 \$ à 35 \$

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS – DATE LIMITE LE 7 JUIN 2019

OPTION	DATE	ENDROIT	MODALITÉS ET PAIEMENT
PRÉINSCRIPTION EN LIGNE (RABAIS 20 \$)	25 mars au 26 mai	stesophie.ca Rabais de 20 \$ par enfant (1 ^{er} et 2 ^e enfant) attribué lors de la période de préinscription au camp de jour	<ul style="list-style-type: none"> • Visa • Mastercard
JOURNÉE DU SOPHIEN (RABAIS 20 \$)	Samedi 25 mai, 9 h à 13 h	GARAGE MUNICIPAL 1121, Montée Morel Rabais de 20 \$ par enfant (1 ^{er} et 2 ^e enfant) attribué lors de la période de préinscription au camp de jour	<ul style="list-style-type: none"> • Comptant • Chèque*
EN LIGNE	À compter du 27 mai	stesophie.ca	<ul style="list-style-type: none"> • Visa • Mastercard
EN PERSONNE	À compter du 27 mai	SERVICE DES LOISIRS 2212, rue de l'Hôtel-de-Ville	<ul style="list-style-type: none"> • Comptant • Visa • Mastercard • Chèque*

* Chèque à l'ordre de «Municipalité de Sainte-Sophie»

**CAMP
SOLEIL**
Sainte-Sophie

RENCONTRE DE PARENTS
Venez rencontrer l'équipe

mardi 4 juin 2019
18 h 30 à 20 h
pavillon Lionel-Renaud
2181, rue de l'Hôtel-de-Ville



PARTENARIAT ÉQUESTRE

Les Écuries Casa Blanca, en partenariat avec la Municipalité, offrent 15 % de rabais aux résidents de Sainte-Sophie s'inscrivant aux activités équestres du Club, et ce, durant toute l'année.

Preuve de résidence obligatoire.

Pour plus info : info@lesecuriescasablanca.com.

TENNIS LIBRE

INSCRIPTION ET ACCÈS AUX TERRAINS

À compter du 1^{er} mai, vous devrez vous procurer la clé des terrains à la réception du service des loisirs. Preuve de résidence obligatoire

Coût : 10 \$

N.B. Une fois la saison terminée, vous n'avez qu'à retourner la clé au service des loisirs afin d'obtenir le remboursement de 10 \$ ou la conserver pour une autre année.

TERRAINS : Parc Lionel-Renaud

Durée de jeu : Pendant les périodes d'affluence, les utilisateurs sont invités à respecter le règlement concernant la durée de jeu, soit 1 heure. Information : 450 438-7784, poste 5221.

Site Internet : stesophie.ca.

CARDIO LATINO

Défi Santé



MOIS DÉFI SANTÉ

Le 28 avril prochain, de 9 h à 9 h 45 et de 10 h à 10 h 45 à la halte routière, en face de l'hôtel de ville. Vibrez au rythme de la musique latine. Dans le cadre du Mois Défi Santé, une séance de Cardio latino vous sera offerte gratuitement. Cette activité a pour but de promouvoir l'activité physique, tout en étant accessible à tous. Adultes et enfants, venez danser avec nous !

En cas de pluie, le tout sera déplacé au Pavillon Lionel-Renaud.



INSCRIPTION SPORT DE GLACE SAISON 2019-2020

- Fédération des Clubs de hockey mineur de St-Jérôme
- Association hockey féminin des Laurentides
- Club patinage St-Jérôme
- Club de patinage de vitesse Mirabel et St-Jérôme

Preuve de résidence obligatoire.
(dernier bulletin scolaire)

Pour tout savoir sur les modalités d'inscriptions aux sports de glace consultez le stesophie.ca ou le site web du club concerné.

ATELIERS CULTURELS ET SPORTIFS

La session du printemps étant le prolongement de la session de l'hiver, une priorité est accordée aux gens inscrits à la session de l'hiver. **Certaines places sont encore disponibles pour les cours suivants :**

- Cirque - Enfant/ados
- Abdos/fesses de fer - Adulte
- Remise en forme - Adulte
- Cardio interval - Adulte
- Cardio latino - Adulte
- Cardio latino - 50+
- Tonus flex - 50+
- Étirement musculaire - 50+
- Guitare - Enfant/adulte
- Hockey cosom - Adulte
- Karaté - Enfant/adulte
- Peinture sur toile - Adulte
- Mamans en forme - Adulte
- Pilates - Adulte
- Photographie - Adulte
- Joyeux bambins - Enfant
- Work out – adulte

Nous vous invitons à consulter le stesophie.ca et à cliquer sur inscription en ligne ou à communiquer avec le Service des loisirs, culture et vie communautaire pour connaître l'horaire et la disponibilité des cours désirés.

INSCRIPTIONS : DU 11 AU 28 MARS 2019

Nous vous rappelons qu'advenant le manque d'inscriptions à un cours, la Municipalité se réserve le droit de l'annuler.





Semaine de la relâche

4 au 8 mars

4 mars

Ciné-Relâche

Programme double

Endroit : pavillon Lionel-Renaud

Horaire : 10 h matinée famille
13 h 30 après-midi ado

Gratuit



5 mars

Mobarak et la magie

Conte traditionnel iranien animé par des marionnettistes et des musiciens

Endroit : pavillon Lionel-Renaud

Horaire : 13 h 30
ouverture des portes à 13h

Gratuit



6 mars

Bouge de là!

Activités sportives

Endroit : école du Grand-Héron

Horaire : 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Gymnase 1 : parcours rigolo (2 à 5 ans)
Gymnase 2 : yoga familial et cross fit (am)
hockey cosom (pm)

Gratuit - chaussures de sport obligatoire

7 mars

Bill Bestiole

Spectacle musical et interactif
univers des insectes

Endroit : pavillon Lionel-Renaud

Horaire : 13 h 30, ouverture des portes à 13h
Public : 5 à 12 ans

Gratuit



8 mars

Disco Optimiste

Endroit : pavillon Lionel-Renaud

Horaire : 18 h 30 à 21 h 30
Public : 7 à 12 ans

Entrée : 3\$

LA JOURNÉE

du **Sophien**



ENEZ

RENCONTRER

les responsables des divers
services de votre municipalité
et partenaires régionaux

FLEURS

annuelles et boutures

d'**ARBRES**

GRATUITES

Échange de bulbes et vivaces, apportez vos surplus

SAMEDI LE 25 MAI 2019, DE 9 H À 13 H

AU GARAGE MUNICIPAL - 1121, MONTÉE MOREL

Preuve de résidence requise

stesophie.ca | 450 438-7784, poste 5221

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINTE-SOPHIE

HEURES D'OUVERTURE BIBLIOTHÈQUE

Mardi : 11 h à 18 h • Mercredi à vendredi : 12 h à 20 h 30 • Samedi : 9 h à 16 h 30
La bibliothèque sera fermée pour Pâques le 19 avril.

PRÊTS ET CONSULTATIONS

Périodiques, documents de références et livres traitant de sujets d'arts, économie, spiritualité, politique, tourisme, gastronomie, littérature, sciences, éducation, culture, informatique, sports, romans pour adultes (anglais-français), romans jeunesse, albums, documentaires jeunes et adultes (anglais-français), biographies, affaires, écologie, histoire, géographie, ésotérisme, philosophie, etc.

DURÉE ET NOMBRE DE PRÊTS

- **6 semaines** : Quatre volumes, deux revues et un casse-tête
- **1 semaine** : Best-sellers (nouveau)

SERVICES OFFERTS

Réservation de livres, suggestion d'achat, tables de travail, section enfants, postes informatiques, service WI-FI, chute à livres, animation de l'heure du conte, programme Une naissance, un livre.

HEURE DU CONTE

GRATUIT - 10 h à 10 h 45

Durée : 45 minutes

Lieu : Bibliothèque

- Pour les 2 à 7 ans, accompagnés d'un parent
- S'inscrire une semaine à l'avance à la bibliothèque
- Places limitées

DATES

- 2, 9, 16, 23 et 26 mars
- 6, 13, 20 et 27 avril
- 4 et 11 mai

CONNAISSEZ-VOUS LES SERVICES OFFERTS PAR LA BANQ?

(Bibliothèque et archives nationales du Québec)

En plus de pouvoir bénéficier d'une multitude de services directement sur place, les résidents du Québec qui désirent simplement profiter des ressources en ligne de BANQ peuvent s'abonner gratuitement aux services à distance.

Cet abonnement aux services à distance est offert en ligne sur le portail de BANQ au www.banq.qc.ca, et seule une preuve de résidence est nécessaire pour s'en prévaloir. Vous aurez donc accès à une multitude de documents tels que livres numériques, journaux, magazines, bases de données, archives, archives généalogiques et autres.

LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE EST SITUÉE AU 475, boulevard De Maisonneuve Est à Montréal.
Téléphone : 1 800 363-9028.

LIRE ET FAIRE LIRE EN ACTION

Le groupe de bénévoles de Lire et faire lire est toujours présent dans les écoles primaires de Sainte-Sophie afin de faire vivre des moments magiques partagés avec les enfants. Ce programme éducatif et culturel a pour but de «transmettre le patrimoine littéraire aux plus jeunes et de favoriser l'échange entre générations». Nous vous invitons à vous adresser à la responsable de la bibliothèque pour plus d'informations.

Voici une photo prise le 11 décembre dernier dans la classe de 17 enfants de maternelle de Mme Brière de l'école Jean-Moreau. Pour plus d'information ou pour soumettre votre candidature, veuillez communiquer avec Francine Séguin au 450 432-4390.





CERCLE DE FERMIÈRES SAINTE-SOPHIE

Après le long congé des fêtes, le Cercle reprend ses activités artisanales, en plus de supporter nos œuvres caritatives (MIRA, FONDATION OLO, l'ACWW). Nous ajouterons cette année PRÉMA-QUÉBEC, une association unique qui vient en aide aux parents d'enfants prématurés.

Une autre tradition qui revient chaque année : la JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES. Une rencontre spéciale nous rassemblera le 8 mars prochain.

Merci à toutes de votre implication, participation et support.

Ghislaine Bouchard
Secrétaire-trésorière

À RETENIR

le 25 février, date de la fondation des Cercles de Fermières du Québec, la plus grande association féminine. 104 ANS D'EXISTENCE, C'EST À SOULIGNER!



Les durs mois d'hiver sont maintenant derrière nous, et l'équipe de Humanichat désire vous informer que nous avons repris nos activités pour une quatrième année.

citoyennes et des citoyens, grâce à nos levées de fonds et au soutien de la Municipalité, nous avons réussi à faire stériliser 450 chats errants.

Pour cette année, nous avons des objectifs ambitieux, car la multiplication incontrôlée des chats est vraiment problématique, et les conditions dans lesquelles vivent ces chats et leurs chatons s'avèrent très difficiles. Nous vous rappelons donc que notre travail consiste à aider les gens qui prennent soin d'une colonie de chats vivant dehors, à l'état sauvage.

Ainsi, si vous nourrissez un groupe de félins, que vous offrez à ces bêtes un abri extérieur et que vous vous souciez de leur bien-être, contactez-nous. Nous vous guiderons à travers notre programme de CAPTURE-STÉRILISATION-RETOUR-MAINTIEN (CSR). Par ce procédé, nous diminuons considérablement les désagréments provoqués par la surpopulation des chats, soit les bagarres, les hurlements nocturnes, le marquage par l'urine nauséabonde, la transmission de maladies entre eux et, bien sûr, la naissance d'une grande quantité de chatons qui auront une vie misérable et qui se reproduiront à leur tour, s'ils survivent assez longtemps.

Aidez-nous à mettre un terme à ce cycle malheureux en nous contactant via notre page Facebook (Humanichat), par courriel à l'adresse humanichat@outlook.com ou en allant sur notre site Web au www.humanichat.org. Vous pouvez également nous aider à défrayer les coûts des stérilisations en faisant des dons.

Au nom de tous les chats stérilisés qui vivent maintenant en sécurité et en harmonie avec leur voisinage, nous vous remercions.

Rappel important : Humanichat n'est pas un refuge, nous ne relocalisons pas les chats dont les gens veulent se débarrasser. Nous ne dispensons pas des soins vétérinaires à coûts réduits pour des chats domestiques.

Sophie Young



CLUB SOCIAL LE RÉVEIL AMICAL POUR 50 ANS ET +

LE CLUB SOCIAL LE RÉVEIL AMICAL EST MAINTENANT SITUÉ AU PAVILLON BELLEVUE.

Programmation

- **Rendez-vous hebdomadaire** : tous les mercredis de 10 h à 16 h
 - Danse en ligne de 9 h 30 à 10 h 30
 - Activités libres
 - Diner sur place à moindre coût
 - En après-midi, bingo jusqu'à 16 h
- Activités spéciales (restaurant, cabane à sucre, visite aux pommes, etc.)
- Tout au long de l'année, nous soulignons les différentes fêtes par des repas spéciaux et des sorties
- Cabane à sucre chez Constantin : 20 mars

Un autobus est disponible gratuitement pour les gens de Sainte-Sophie aller-retour au domicile.

Pour les informations, consultez le bottin des organismes. Bon printemps! On vous attend en grand nombre!

Le Comité



BASEBALL MINEUR SAINTE-SOPHIE

Lancement de la période d'inscription du baseball mineur de Sainte-Sophie. Dès maintenant, les inscriptions sont possibles à la bibliothèque municipale.

D'autres journées d'inscriptions seront annoncées sur Facebook : Baseball mineur de Sainte-Sophie.

Les camps d'entraînement débutent au mois de mars. **Les coûts d'inscriptions de cette année comprendront un montant pour un tournoi durant la saison pour les catégories suivantes** : Atome, Moustique et Pee-Wee.

CATÉGORIE	ANNÉE DE NAISSANCE	FRAIS D'INSCRIPTION		
		1 ^{er} enfant	2 ^e enfant	3 ^e enfant
BASEBALL (garçons et filles)				
Novice	2012-2013-2014	80 \$	40 \$	
Atome	2010-2011	130 \$	65 \$	
Moustique	2008-2009	130 \$	65 \$	
Pee-Wee	2006-2007	140 \$	70 \$	
Bantam	2004-2005	150 \$	75 \$	
Midget	2001-2002-2003	160 \$	80 \$	

GRATUIT
Pour le 3^e enfant
de la même famille

** Pour les non-résidents, des frais de 20 \$ supplémentaires s'ajoutent. **

Modalité de paiement : Payable en argent ou par chèque le jour de l'inscription au nom de : Baseball mineur de Sainte-Sophie.



CBÉL - CLUB DES BALADEURS ÉQUESTRES DES LAURENTIDES

Pas de membre, pas de déneigement de sentiers! Ou est-ce le contraire?? Toujours le même problème, l'œuf ou la poule, lequel vient en premier?

Ce qui est certain, c'est qu'on est en plein dans la saison de renouvellement des cartes de membres et qu'elles sont nécessaires pour avoir accès à nos sentiers. Elles servent aussi à en financer l'entretien et les réparations! Appuyez-nous en prenant votre carte! Tout le monde est au courant que les changements climatiques causent de plus en plus de dommages aux infrastructures (et nos sentiers ne sont pas épargnés), ce qui se traduit par plus de dépenses afin de remettre nos sentiers en état sécuritaire...



Toujours au niveau de la sécurité, nous tenons à rappeler que les chiens doivent toujours être tenus en laisse dans les sentiers; même si VOS chiens s'entendent bien avec VOS chevaux, ce n'est pas forcément le cas lorsqu'ils rencontrent NOS chevaux! Civisme et prudence, gardez-les en laisse!

De même, pour votre sécurité, restez dans nos sentiers (CBÉL) ou dans les sentiers que nous partageons avec le Club Quad des Basses-Laurentides (CQBL). Tout autre sentier doit être considéré comme potentiellement dangereux; un sentier conçu pour un usage hivernal peut être impraticable pendant tout le reste de l'année et s'avérer un piège redoutable pour vous ou votre monture!!

Visitez souvent notre page Facebook pour connaître les détails des activités, les changements, etc.

Cordialement,

Luc Barbeau, trésorier



LE SERVICE D'ARCHIVES DE LA RIVIÈRE-DU-NORD OBTIENT UN HEUREUX SURSIS

La Société d'histoire de la Rivière-du-Nord (SHRN) est heureuse d'annoncer que les efforts déployés pour l'obtention d'un soutien financier auprès de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) ont porté leurs fruits. Elle compte en effet parmi les 32 services d'archives privées agréés (SAPA) qui recevront un soutien pour 2018-2020, dans le cadre du nouveau programme de soutien aux archives privées administré par BANQ pour le ministère de la Culture et des Communications.

Tout en se réjouissant de cette reconnaissance concrète, la SHRN entend poursuivre, de concert avec les autres services d'archives privées agréés, ses démarches pour assurer la pérennité de ces organismes essentiels à la sauvegarde du patrimoine. Car ce soutien financier n'est en outre assuré que pour deux ans. La SHRN tient à souligner l'appui de plusieurs partenaires de la région qui ont sans doute milité en sa faveur, dont celui de la MRC de La Rivière-du-Nord et du Conseil de la culture des Laurentides.

La SHRN encourage les citoyens à continuer de lui confier leurs trésors archivistiques, qui la rendent vivante et dynamique. N'hésitez pas à signer la pétition «*Appui à la mobilisation du milieu culturel pour la sauvegarde des services d'archives privées agréés*», qui en est présentement à plus de 2 400 signatures, puisque de nouvelles actions sont à venir.

Service d'archives privées agréé de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord

courriel@shrn.org / 450 436-1512, poste 3339 / www.shrn.org.



**MEDITATION
TSONGKHAPA**

CENTRE DE MÉDITATION TSONGKHAPA

Le Centre de méditation Tsongkhapa, joyau de sérénité au cœur de la forêt, vous invite à venir découvrir, à expérimenter la paix intérieure par la méditation et diverses activités, et à explorer le chemin spirituel vers l'Éveil selon la philosophie bouddhiste tibétaine. Nos activités et services sont donnés par nos maîtres de méditation, experts dans les enseignements et dans le coaching individuel et de groupe. Consultez notre site Web meditationstsongkhapa.org pour en connaître plus sur notre calendrier d'activités, nos services personnalisés, notre centre d'études de la philosophie bouddhiste tibétaine ainsi que notre boutique Himalaya.

Pour vous inscrire à un cours ou pour toute requête, demande de service personnalisé, d'organisation d'activités spéciales (visite de groupes scolaires, groupes d'études, etc.), **contactez-nous au 450 504-2955 ou par courriel au meditationstsongkhapa@gmail.com.**



Du 4 au 8 mars 2019

JEUX GONFLABLES
de 10h à 15h

PARCOURS À OBSTACLES & CONTES
de 10h à 13h

JEU D'ÉVASION & RALLYE BOUSOLE
de 12h à 15h

LOCATION GRATUITE POUR 2 ENFANTS
sur location d'un équipement* adulte
de 9h à 11h

* Détails sur www.parcriveredunord.ca

**CHOCOLAT CHAUD ET GUIMAUVES
AUTOUR DU FEU**

GRATUIT!

**Ski de fond - Raquette - Marche
Mini-glissade - Étang à canards**

ACCÈS AU PARC APPLICABLE (taxes incluses)

	0-5 ans	6-17 ans	Adulte
Résident*	Gratuit	2.00\$	5.00\$
Non-résident	Gratuit	5.00\$	10.00\$

*Résident de la MRC de la Rivière-du-Nord. Preuve de résidence obligatoire.



PARC RÉGIONAL
DE LA
**RIVIÈRE
DU NORD**

750 Ch. de la Rivière-du-Nord
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 5G2

Tél. 450-431-1676

Tél. sans frais 1-877-731-1676

www.parcriveredunord.ca

Suivez-nous sur facebook

LA MONTAGNE D'ESPOIR

AIDE ALIMENTAIRE / DÉPANNAGE D'URGENCE

Les mardis de 9 h à 12 h

- Venez chercher votre numéro à la porte dès 8 h 30.
- S'adresse aux résidents de Sainte-Sophie uniquement.

IMPORTANT : Ne pas stationner dans la rue : vous risquez d'avoir une contravention.

Un gros merci à la Municipalité pour son support et soutien dans le déroulement des activités de la Montagne d'Espoir.

Pour information, contactez Yvette Rocheleau au 450 436-4747.



CLUB OPTIMISTE SAINTE-SOPHIE 2017

LES DISCOS OPTIMISTE POUR LES JEUNES DE 7 À 12 ANS

- Horaire: de 18 h 30 à 22 h 00 les 15 février, 8 mars, 5 avril, 3 mai et 14 juin.
- Entrée: 3 \$ par personne
- Cantine sur place - Pavillon Lionel-Renaud: 1 \$ l'item

BINGO DE PÂQUES POUR LES JEUNES DE 0 À 12 ANS ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT

- Samedi 20 avril ouverture des portes à 9 h 30, début 10 h
- Venez jouer au bingo et gagnez des prix!
- Pop corn, jus et eau offert gratuitement pour les enfants. Cantine à 1 \$ l'item.
- La salle a une capacité maximale, donc nous nous réservons le droit de refuser des participants.

NOUVELLE ACTIVITÉ

BRICOCOPTIMISTE : POUR LES ENFANTS DE 6 À 12 ANS.

- Première activité le samedi 6 avril de 9 h à midi.
- Activité de bricolage visant la stimulation de la créativité artistique. Nous présenterons l'activité de bricolage du mois sur notre site Facebook et les enfants auront 3 semaines pour s'inscrire, car nous devons connaître le nombre de participants afin d'acheter le matériel nécessaire.
- Une préinscription est requise. Les enfants doivent apporter un tablier.
- Entrée: 2 \$ Cantine sur place 1 \$ l'item

LA GALANTE RANDONNÉE POUR LES FAMILLES DE SAINTE-SOPHIE LE SAMEDI 15 JUIN

- L'inscription débute à 9 h 30 départ vers 10 h 00 (la randonnée est d'une durée d'environ 1 h 30)
- Le tout sera suivi de tirages parmi les participants présents et d'un dîner hot dog, croustilles et rafraîchissements au coût de 1 \$ l'item.

**VOUS DÉSIREZ VOUS IMPLIQUER ET DEVENIR BÉNÉVOLE POUR UNE OU PLUSIEURS DE NOS ACTIVITÉS?
N'HÉSITÉS PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS!**

POUR NOUS JOINDRE:

Facebook Club Optimiste Sainte Sophie et cosaintesophie2017@hotmail.com

Activités Sportives Semaine de relâche

4-6-8 mars



ACTIVITÉS LIBRES

Gymnases à la Polyvalente
Badminton, soccer,
hockey Cosom, basketball



WIBIT / BAINS LIBRES

Piscine de la Polyvalente
6 ans et plus
Bains libres - pour tous

Tarification

Activités libres : 5\$/adulte - 2,50 \$/enfant

(même tarification semaine de non-mars)

Wibit : 8\$/personne (6 ans et plus) - Combo : wibit et activités libres 10 \$ pour tous

Horaire

Lundi	Mercredi	Vendredi
Polyvalente Activités 11 h à 15 h	Polyvalente Activités 11 h à 15 h	Polyvalente Activités 11 h à 15 h

caprdn.quebec

SESSION PRINTEMPS

Inscription
18 au 28 mars



caprdn.quebec

HOCKEY COSOM • 7-13 ANS

ÂGE	7-13 ans
SESSION	10 semaines
HORAIRE	Judi 18h30
DURÉE	60 min
LIEU	École du Grand-Héron
PROF	Hugo
PRIX	56 \$
NBR PARTICIPANTS MAX	20































TENNIS 5-12 ANS DU 11 MAI AU 15 JUIN

SESSION	6 semaines		
COURS	Mini-tennis 5-7 ans	Tennis débutant 8-12 ans	Tennis adulte débutant 14ans +
HORAIRE	Samedi 9h00	Samedi 9h45	Samedi 11h00
DURÉE	45 min	45 min	60 min
LIEU	Parc Lionel-Renaud 2181, rue de l'Hôtel-de-Ville		
PRIX	50\$	50\$	63\$
NBR PARTICIPANTS MAX	8	10	10



























































CAMP DE JOUR

Inscription
4 mars au 19 mai

ORGANISMES LOCAUX	CONTACTS	COORDONNÉES
ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES DE SAINTE-SOPHIE	André Guillemette, président	 450 516-0976  aguillemette@golfgrandduc.com
BASEBALL MINEUR STE-SOPHIE	Patrick Chastenais, président	 514 916-2039  pchastenais@gmail.com  baseballstesophie@hotmail.com
CERCLES DE FERMIERES STE-SOPHIE (LE)	Ghislaine Bouchard, secrétaire-trésorière	 450 818-6165  bouchard.gh@videotron.ca
CLUB OPTIMISTE SAINTE-SOPHIE 2017 INC.	Yves Dion, président	 Yves Dion : 450 602-4852  Richard Gohier : 450 438-3221  cosaintesophie2017hotmail.com  Facebook : Club optimiste Sainte Sophie
CLUB DE SOCCER « LES CAVALIERS DE STE-SOPHIE » INC.		 450 504-2775  info@soccerstesophie.com
CLUB SOCIAL LE RÉVEIL AMICAL INC.	Lisette Trudeau, vice-présidente	 450 504-3359  tweety41@hotmail.com
CPE LES BONHEURS DE SOPHIE	Francine Huot, directrice	 450 432-8065, poste 23  cpebonheursophie@videotron.ca
FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINTE-SOPHIE (LA)	Jean-Jacques Dubé, président	 450 715-3929  jacquesdube9293@gmail.com  450 431-1426  egliseste-sophie@videotron.ca
HUMANICHAT	Sophie Young	 humanichat@outlook.com
MONTAGNE D'ESPOIR (LA)	Yvette Rocheleau, administrateur	 450 436-4747  lamontagnedespoir@bellnet.ca  lamontagnedespoir.com
MAISON DES JEUNES SAINTE-SOPHIE	Lison Girard, présidente Pavillon	 450 565-4200  reli50@hotmail.com  450 438-7784, poste 5240
MARCHÉ DE NOËL DE SAINTE-SOPHIE	Sophie Astri, présidente	 450 712-2225  sastri@stesophie.ca

BOTTIN DES ORGANISMES

LACS	CONTACTS	COORDONNÉES
ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE DES VALLONS	Sylvie Desjardins, présidente	 450 504-5221  sylviedesjardins2727@hotmail.com
ASSOCIATION DU LAC BELLEVUE	Alain Langelier, président	 alain.langelier@gmail.com
ASSOCIATION DU LAC CLEARVIEW (L')	Michel Deschênes, président	 450 432-2609  mdeschesnes@videotron.ca
ASSOCIATION DU LAC HIRONDELLE	François Houle, président	 450 438-0035  associationdulachironnelle@gmail.com
COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-JOSEPH DES LAURENTIDES	Raoul Capuano, président	 450 432-2109  jeanninetestore58@live.ca
COMITÉ DES LOISIRS DU LAC BREEN DE STE-SOPHIE	Diane Robitaille, présidente	 450 438-9601  dianedesj@hotmail.com
COOPÉRATIVE DU LAC DION	Christian Génier, président	 450 432-5789  coopdulacdion@gmail.com
CORPORATION DES TROIS LACS SAINTE-SOPHIE INC.	Guy Beauchamp, président	 450 432-5680  baignoirevr@hotmail.com
ORGANISMES RÉGIONAUX	CONTACTS	COORDONNÉES
A.L.P.F.Q. « LES BONS AMIS » INC.	André Leclerc, président	 514 863-6743  hab.and-jo@videotron.ca
CENTRE « LE SOLEIL LEVANT »	Ghyslain Julien, président	 450 565-3721  ghyslainjulien@gmail.com
CLUB DES BALADEURS ÉQUESTRES DES LAURENTIDES	Daniel Matte, président	 450 432-6531  ranchentr_amis@hotmail.ca
CLUB QUAD BASSES-LAURENTIDES	Ligne info	 1 877 505-2025
CLUB RÉCRÉATIF ÉQUESTRE DES LAURENTIDES	Nicole S. Joyal, présidente	 450 565-0381  crel@live.ca
MAISON DE RÉPIT « CLAIRE » DE LUNE	Marie-France Taylor, coordonnatrice	 450 431-3248  cldelune1988@gmail.com

ORGANISMES RÉGIONAUX EXTÉRIEURS	CONTACTS	COORDONNÉES
ASSOCIATION RÉGIONALE DE FOOTBALL LAURENTIDES/ LANAUDIÈRE		 514 318-5376  arfl.com
CLUB DE GYMNASTIQUE LES ZÉNITH		 450 436-8889  info@leszenith.com
CLUB DE NATATION NEPTUNE		 450 431-6616  info@neptunenatation.com
CLUB DE PATINAGE DE VITESSE MIRABEL ET SAINT-JÉRÔME	Karine Desrochers	 450 858-1497  info@cpvmsj.ca
CLUB NEPTUNE SYNCHRO		 neptunesynchro@hotmail.com
ESCADRON LE 682 LAURENTIDES	Manon Cormier, présidente	 450 848-1682  info@escadron682.com
FÉDÉRATION DES CLUBS DE HOCKEY MINEUR DE SAINT-JÉRÔME		 secretaire@fhmstjerome.com  president@fhmstjerome.com
MAISON D'HÉBERGEMENT JEUNESSE LA PARENTHÈSE	Christine Richard, Coordonnatrice	 450 565-0958  crichard@mhjlaparenthese.org
PATINAGE ST-JÉRÔME		 info@patinagesstjerome.ca
PARTENAIRES		COORDONNÉES
CENTRES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES RIVIÈRE-DU-NORD (LES) (CAPRDN)		 450 436-1560  info@caprdn.ca
CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES		 450 432-2425  ccl@culturelaurentides.com
EN SCÈNE		 450 432-0660  info@enscene.ca
MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DES LAURENTIDES		 450 432-7171  musee@museelaurentides.ca
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD		 450 327-6435  direction@arrdn.ca
RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD		 450 431-1676  accueil@parcrivieredunord.ca
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD		 450 436-1512  courriel@shrn.org

TRAVAUX PUBLICS

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

1 FOIS AUX 2 SEMAINES JUSQU'AU 31 MAI

V1

SECTEUR VILLAGE • MARDI

Au nord du chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion, secteur New Glasgow, montée Morel au sud de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs.

V2

SECTEUR DES LACS • VENDREDI

Haut Sainte-Sophie, montée Morel au nord de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.

COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

R1

SECTEUR VILLAGE • 1 MERCREDI SUR 2

Au nord du chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion, secteur New Glasgow, montée Morel au sud de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs.

R2

SECTEUR DES LACS • 1 MERCREDI SUR 2

Haut Sainte-Sophie, montée Morel au nord de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4^e Rue.

MATIÈRES RECYCLABLES ACCEPTÉES

- **Papier et carton** : journaux, feuilles, circulaires, revues, enveloppes et sacs de papier, livres, annuaires téléphoniques, rouleaux de carton, boîtes de carton, boîtes d'œufs, cartons de lait et de jus.
- **Verre** : bouteilles et pots, peu importe la couleur.
- **Plastique** : bouteilles, contenants et emballages de produits alimentaires, de boissons, de cosmétiques, de produits d'hygiène personnelle, bouchons et couvercles, sacs et pellicules d'emballage et d'entretien ménager identifiés par un de ces symboles.



- **Métal** : contenants en aluminium, canettes, boîtes de conserve, clous, fil métallique, chaudrons, cintres.

MATIÈRES NON RECYCLABLES

- **Papier et carton** : papier ou carton multicouches (sachet de sauce, emballage à biscuits, etc...), mouchoirs de papier, essuie-tout et couches jetables, papier ou carton souillé de graisse, d'aliments, etc.
- **Verre** : verre plat, cristal, pyrex, porcelaine et vaisselle, contenants de produits dangereux, ampoules électriques, etc.
- **Plastique** : tous les sacs et pellicules de plastique, contenants de produits dangereux, styromousse, produits composés de plusieurs matériaux (rasoirs jetables, cartables, ...), emballages (sacs de croustilles, tablettes de chocolat, ...).
- **Métal** : contenants de produits dangereux (peinture, solvant, etc.), batteries, sacs d'emballage métallisés (croustilles et cristaux de saveur, ...).

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES PUTRESCIBLES

1 JEUDI SUR 2 JUSQU'AU 25 AVRIL ET CHAQUE SEMAINE DU 2 MAI AU 31 OCTOBRE

O1

SECTEUR VILLAGE :

Au nord du chemin Abercrombie jusqu'au lac Dion, secteur New Glasgow, montée Morel au sud de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs.

O2

SECTEUR DES LACS :

Haut Sainte-Sophie, montée Morel au nord de la rue du Roc et du chemin de Val-des-Lacs au nord de la 4e Rue.

NE PAS DÉPASSER 125 KILOS (275 LBS) MAXIMUM

MATIÈRES ACCEPTÉES

- **Résidus alimentaires :** fruits et légumes, incluant les noyaux, pains, pâtes et autres produits céréaliers, viandes, volailles, poissons et fruits de mer, os, arêtes, peau, graisses et coquilles, produits laitiers, aliments périmés sans l'emballage, sachets de thé, de tisane, grains et filtres à café, desserts et sucreries, noix et leurs coquilles, oeufs et leurs coquilles, nourriture d'animaux.
- **Résidus verts :** feuilles mortes, surplus de gazon, branches de moins de 1 cm de diamètre, fleurs, plantes et mauvaises herbes, résidus de taille de haies, bran de scie, copeaux et écorces, petites racines, cônes et aiguilles de conifères, paille et foin, plantes d'intérieur, terre de rempotage.
- **Autres matières :** papier, carton et emballages souillés (boîtes de pizza, papier à muffins), assiettes et verres de carton souillés, cheveux, poils, plumes, litière et excréments d'animaux, serviettes de table, essuie-tout, cendres refroidies depuis 2 heures.

MATIÈRES REFUSÉES

Sacs de plastique de toutes sortes incluant les sacs de plastique dits compostables ou biodégradables, emballages plastifiés et styromousse, vaisselle, ustensiles et verres en plastique de toutes sortes, résidus de construction, de rénovation et de démolition, morceaux de bois et branches de plus de 1 cm de diamètre, matières recyclables, carton ciré, textile et cuir, couches et produits sanitaires (serviettes hygiéniques, cure-oreilles, soie dentaire), liquides en grande quantité (soupe, lait, jus, café), charpie de sècheuse, feuilles d'assouplissant, animaux morts, poussière d'aspirateur, résidus domestiques dangereux (huiles usées, piles, peinture, pesticides et autres produits chimiques dangereux), chandelles, mégots de cigarettes, médicaments et déchets biomédicaux.



Il est important de savoir que les bacs distribués appartiennent à la municipalité et qu'ils sont répertoriés selon le numéro civique de votre domicile. Si vous déménagez, vous devez les laisser sur place. Il est interdit d'utiliser les bacs à des fins autres qu'à la récupération et aux matières organiques. Toutes modifications ou altérations de façon à modifier leur utilité sont interdites. La Municipalité pourra procéder au ramassage des bacs et rend le contrevenant passible d'une amende.

LES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Chaque année, au Québec, près de 10 enfants, dont le tiers sont âgés de moins de cinq ans, se noient dans les piscines résidentielles. Afin de vous sensibiliser, nous vous recommandons de mettre de l'avant ces trois règles de base :

- **Inaccessibilité** : Que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur de la propriété, la piscine doit être inaccessible en tout point. Une clôture doit ceinturer le patio, le terrain ou la terrasse donnant accès à la piscine. Une portière ou barrière à fermeture automatique doit être installée afin que l'enfant ne puisse accéder aux installations sans l'aide d'un adulte. Le filtreur doit être disposé de manière à empêcher l'escalade (à plus d'un mètre de la paroi).
- **Surveillance** : Lors de la baignade, vous devez rester alerte, car les pires scénarios peuvent se produire en aussi peu que 15 à 20 secondes.
- **Vigilance** : Dans ce volet, il s'agit de mettre en place des mesures afin de réagir le plus rapidement lors d'un incident. Assurez-vous d'avoir à la portée de la main l'adresse de la baignade, les numéros de téléphone d'urgence, un objet flottant ou une perche. Finalement, établissez des règles claires aux usagers.

En ce qui concerne la municipalité, c'est par le biais de la délivrance du permis qu'on s'assure du respect des normes de sécurité mises de l'avant dans notre réglementation et dans celle du gouvernement provincial. Cette réglementation établit les paramètres minimaux en ce qui a trait, par exemple, à l'implantation de la piscine, aux dispositifs de sécurité, etc.

Pour connaître l'ensemble de ces règles, nous vous invitons à consulter notre site Internet (www.stesophie.ca) ou à communiquer avec le service d'urbanisme au 450 438-7784, poste 5201. Vous pouvez aussi consulter le site www.baignadeparfaite.com, qui présente une multitude d'informations pour une baignade sécuritaire.



INSTALLATIONS SEPTIQUES

En tant que propriétaire d'une installation septique, vous devez respecter certaines obligations afin de répondre à la réglementation en vigueur. Une installation septique bien conçue, bien installée, utilisée et entretenue de façon adéquate voit sa durée de vie optimisée tout en assurant la protection de l'environnement. Il va sans dire qu'en plus d'entraîner des impacts négatifs sur l'environnement et une réduction de la valeur de votre propriété, une installation septique défectueuse, qui doit être réparée ou remplacée, engendrera d'importantes dépenses.

Afin de favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique et d'augmenter sa durée de vie utile, de bonnes pratiques peuvent être adoptées. Ce document vous indique vos principales obligations, les actions que vous devez entreprendre et les comportements que vous devez éviter en tant que propriétaire et utilisateur d'un dispositif autonome de traitement des eaux usées.

OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE

Les principales obligations du propriétaire d'une installation septique sont les suivantes :

- Obtenir un permis de sa municipalité préalablement à la construction de sa résidence, d'une chambre à coucher supplémentaire ou, dans le cas d'un autre bâtiment, préalablement à l'augmentation de la capacité d'exploitation ou d'opération de l'installation. Un permis doit aussi être obtenu avant la construction, la rénovation, la modification, la reconstruction, le déplacement ou l'agrandissement d'une installation septique.
- S'assurer de la mise aux normes de son installation septique par un professionnel si celle-ci est une source de nuisance ou de contamination, et ce, dans les plus brefs délais.
- Remplacer les pièces défectueuses ou dont la fin de vie utile est atteinte.
- Rendre accessible la fosse septique pour en effectuer la vidange.
- Voir à l'entretien de son installation septique lorsque la municipalité ne le prend pas en charge.

SYSTÈMES DE TRAITEMENT CERTIFIÉS

Lorsque votre installation septique est munie d'un système de traitement certifié selon la norme NQ 3680-910 du Bureau de normalisation du Québec (BNQ), vous devez respecter les recommandations d'utilisation et d'entretien contenues dans les guides du fabricant **et demeurer lié en tout temps par contrat avec le fabricant du système**, son représentant ou un tiers qualifié, à moins que la municipalité n'effectue cet entretien. Ce contrat doit stipuler qu'un entretien annuel minimal du système sera effectué. Le propriétaire du système de traitement doit déposer une copie du contrat d'entretien à la municipalité locale où est située la résidence isolée. La personne qui fait l'entretien doit transmettre annuellement le rapport d'entretien du système de traitement à la municipalité.

BONNES PRATIQUES À ADOPTER À L'INTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE

Lorsqu'ils sont acheminés dans une installation septique, certains produits sont dommageables pour le traitement des eaux usées et peuvent contaminer les eaux souterraines et les eaux de surface. Certains produits peuvent aussi augmenter la quantité de boues et de graisses accumulées dans la fosse septique, entraîner le colmatage prématuré du préfiltre et nécessiter une vidange plus fréquente de la fosse. Il est donc très important de ne pas les jeter dans votre installation septique.



VOICI DES EXEMPLES DE PRODUITS QUI NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS DANS VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE (NI DIRECTEMENT DANS LA FOSSE, NI PAR L'INTERMÉDIAIRE DE VOS TOILETTES OU DE VOS ÉVIERS) :

- Peintures
- Produits toxiques ou inflammables
- Cires à plancher, nettoyants à tapis
- Produits pour déboucher les conduites
- Chlores, chlorures, produits pour l'entretien d'un spa ou d'une piscine
- Médicaments
- Produits d'entretien ménager en trop grande quantité (il est recommandé d'utiliser des produits ménagers écologiques)
- Litières à chat, sacs de thé, café moulu, coquilles d'œufs, charpies du filtre de la sècheuse et mégots de cigarettes
- Journaux, essuie-tout, serviettes hygiéniques, couches et condoms
- Huiles et graisses de cuisson et huiles pour le corps
- Tissus et cheveux

En fait, il est préférable d'utiliser la toilette uniquement pour ce pour quoi elle a été conçue et de ne rien y jeter d'autre.

Les papiers mouchoirs et autres déchets devraient être jetés à la poubelle plutôt que dans la toilette.

LES BROyeurs À DÉCHETS

L'utilisation d'un broyeur à déchets n'est pas recommandée, puisqu'elle engendre le transport d'une grande quantité de matières en suspension vers la fosse septique, ce qui augmente la quantité de boues. L'utilisation de ce type d'équipement peut entraîner une surcharge de la fosse et nécessiter une vidange plus fréquente afin d'éviter le colmatage du dispositif en aval.

Le compostage des restes de table demeure la méthode la plus écologique; sinon, il est préférable de les jeter dans la poubelle plutôt que dans le broyeur à déchets.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU POTABLE

En tant que propriétaire d'une installation septique, vous avez avantage à adopter des pratiques d'économie d'eau potable. Une quantité moindre d'eau utilisée dans la maison signifie une quantité moindre d'eau dirigée vers le dispositif de traitement.



Voici des pratiques d'économie d'eau potable déjà bien connues :

- Prendre des douches courtes ou ne pas trop remplir son bain.
- Ne pas laisser l'eau couler inutilement lors du brossage des dents, du lavage des mains ou du lavage de la vaisselle.
- Favoriser l'utilisation du lave-vaisselle ou de la machine à laver uniquement lorsque les quantités de vaisselle ou de linge sales sont importantes.
- Lorsque cela est possible, ne pas faire plusieurs lavages en un court laps de temps (les étaler sur quelques jours).
- Utiliser des économiseurs d'eau pour les robinets et les douches.
- Quand il sera temps de changer la toilette, la laveuse ou le lave-vaisselle, acheter un modèle qui consomme peu d'eau.
- S'assurer que les toilettes et les robinets ne fuient pas. Il est à noter qu'une toilette qui fuit peut utiliser de 10 à 20 fois plus d'eau en une journée que la quantité utilisée normalement par l'ensemble de la résidence dans ce même laps de temps.

Essayez d'étaler votre consommation d'eau afin d'éviter les coups d'eau dans la fosse septique. Un coup d'eau se produit lorsqu'une grande quantité d'eau arrive dans la fosse en très peu de temps, créant de la turbulence et remettant des solides en suspension, ce qui favorise leur entraînement vers les autres composantes de l'installation septique. Par exemple, l'utilisation simultanée du lave-vaisselle, de la machine à laver et de la douche peut créer un apport en eau important dans la fosse.

ADOUCCISSEUR D'EAU ET AUTRES SYSTÈMES DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

Avant d'acheter et d'installer un adoucisseur d'eau ou un autre système de traitement de l'eau potable, il est recommandé de demander l'avis du concepteur de votre installation septique ou d'un professionnel compétent en la matière pour savoir si votre installation est conçue pour recevoir les eaux résiduaires de ces équipements. **Certains fabricants de systèmes de traitement certifiés interdisent ces rejets vers leur système de traitement.**

ADDITIFS POUR FOSSES SEPTIQUES

L'usage d'additifs ne dispense pas le propriétaire de vidanger les boues de la fosse septique reliée à sa résidence, comme l'y oblige le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. L'utilisation d'additifs dans les fosses septiques est laissée à la discrétion de chaque propriétaire. Cependant, le Ministère ne recommande pas leur usage. En effet, des études indiquent que l'utilisation d'additifs n'empêche pas l'accumulation des boues.

De plus, certains types d'additifs favorisent la solubilisation des matières grasses, tandis que d'autres interfèrent dans la sédimentation des solides. Les matières grasses et les solides qui ne sont pas interceptés dans la fosse sont transportés par les eaux vers les autres composantes de l'installation septique, ce qui peut affecter leur rendement et leur durée de vie. Par ailleurs, les bactéries ajoutées dans les fosses septiques peuvent détruire celles qui sont déjà présentes dans les eaux usées, ce qui diminue l'efficacité de la fosse.

BONNES PRATIQUES À ADOPTER À L'EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE

Il est important que le propriétaire d'une installation septique connaisse bien l'emplacement de chaque composante de son système. De cette façon, en cas de bris, il sera plus facile d'intervenir.

Il est recommandé de conserver les plans de votre installation septique ainsi que les documents concernant son entretien (contrat et rapports d'entretien); vous pourriez en avoir besoin en cas de mauvais fonctionnement de votre installation septique ou encore lors de la vente de votre résidence.

FOSSE SEPTIQUE

Les couvercles de la fosse septique doivent être sécuritaires et en bon état afin d'éviter tout risque de chute à l'intérieur de la fosse. Les couvercles doivent être accessibles en tout temps pour permettre la vidange de la fosse. La vidange doit être effectuée régulièrement pour éviter une accumulation excessive de boues et d'écumes. Si votre fosse est munie d'un préfiltre, celui-ci doit être nettoyé régulièrement afin d'éviter un colmatage. La présence d'un préfiltre, son bon entretien et la vidange régulière de la fosse septique optimisent la durée de vie utile de l'installation septique en limitant la quantité de matières flottantes (huiles, graisses, etc.) et de matières en suspension qui sont acheminées vers les autres composantes de l'installation septique. Le Règlement exige, à l'article 13, qu'une fosse septique utilisée de façon saisonnière soit vidangée au minimum une fois tous les quatre ans, et qu'une fosse utilisée à longueur d'année soit vidangée au minimum une fois tous les deux ans. Toutefois, lorsqu'une municipalité prend en charge la vidange des fosses septiques, celles-ci peuvent être vidangées selon le mesurage annuel des écumes et des boues.

Il est important de ne jamais entrer à l'intérieur d'une fosse septique. Il s'agit d'un espace clos qui contient des gaz toxiques et très peu d'oxygène, ce qui peut rapidement s'avérer fatal. L'entretien d'une fosse septique doit être effectué par des professionnels dans ce domaine.

DRAINS

Il est important de vous rappeler que seules les eaux usées domestiques doivent être canalisées vers la fosse septique. Les gouttières et les drains de fondation ne doivent pas être connectés à votre installation septique. Le cas échéant, il est important de procéder à leur débranchement afin de ne pas sursolliciter votre installation septique et diminuer sa durée de vie utile.

Si un avaloir de sol, dans un garage, est raccordé à l'installation septique, il est important de ne pas y évacuer de grandes quantités d'eau (attention au grand volume d'eau généré par le lavage de l'automobile). Il est aussi important de ne pas jeter dans le drain du garage des produits qui sont susceptibles d'affecter l'installation septique, par exemple du carburant, de l'huile, des solvants, de l'antigel, de la peinture, des pesticides ou des fertilisants.



PRÉCAUTIONS À PRENDRE A U-DESSUS DE L'INSTALLATION SEPTIQUE

Afin de favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique et d'éviter les bris, certaines précautions peuvent être prises à l'extérieur de votre résidence. Certaines de ces précautions visent à éviter la compaction du sol ou à conserver un bon apport en oxygène au dispositif de traitement.

AU-DESSUS DE VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE, IL EST IMPORTANT DE NE PAS :

- Construire ou aménager une piscine, un patio, un cabanon, un stationnement ou tout autre ouvrage
- Circuler en véhicule motorisé
- Creuser
- Remblayer
- Faire un jardin
- Planter des arbres ou des arbustes près des tuyaux de drainage; leurs racines pourraient les obstruer et empêcher le passage de l'eau.

POUR FAVORISER LE BON FONCTIONNEMENT DE VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE, VOUS DEVRIEZ :

- Faire dévier les eaux de ruissellement (gouttières, terrain en pente, etc.) loin de votre installation septique afin de ne pas la surcharger.
- En hiver, laisser en place le couvert de neige qui est un isolant naturel pour votre installation septique. Cependant, il est important de ne pas compacter la neige afin de conserver une aération maximale.
- L'été, laisser un couvert végétal (type de végétation dont les racines n'iront pas obstruer les conduites).

N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE LES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LE GUIDE DU FABRICANT DE VOTRE SYSTÈME DE TRAITEMENT.

INDICES D'UNE DÉFECTUOSITÉ

Certains indices peuvent vous avertir que votre installation septique est défectueuse. Si vous apercevez un ou plusieurs des signes suivants, contactez un professionnel compétent en la matière afin qu'il détermine la source du problème et que vous planifiez les travaux de réparation requis :

- Des émanations de mauvaises odeurs sont perceptibles près de votre installation septique (odeur d'égout).
- L'évacuation des eaux usées de votre résidence est lente.
- Près de votre installation septique, le gazon est nettement plus fourni, plus vert ou plus long que sur le reste du terrain, ou encore le gazon est spongieux même en période de sécheresse.
- Des résurgences d'eau surviennent près de votre installation septique.
- La présence de contamination bactérienne ou de nitrates est notée lors de l'analyse de l'eau de votre puits ou de celui de votre voisin.

Références : www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux.../Guide-bonnes-pratiques-proprio-dispositifs.pdf

PRÉVENIR UN INCENDIE

SAVIEZ-VOUS QU'AU QUÉBEC :

- Il y a en moyenne 18 500 incendies annuellement? C'est donc plus d'un incendie toutes les 30 minutes.
- Un incendie de bâtiment résidentiel sur trois débute dans la cuisine?
- La majorité des décès dans les incendies surviennent la nuit pendant qu'on dort et sont causés par la fumée et non par le feu?
- Le seul moyen d'être averti à temps est un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps?

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LES INCENDIES À LA MAISON

La négligence, la distraction et l'imprudence sont les causes de la majorité des incendies résidentiels. Si un incendie survenait chez vous, en trois minutes, le feu et la fumée pourraient vous piéger plus vite que vous ne le pensez. Augmentez vos chances de survie grâce à trois gestes concrets :

- Installez un avertisseur de fumée par étage, au minimum, y compris au sous-sol.
- Vérifiez leur fonctionnement régulièrement.
- Faites le plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à l'évacuer.

PRÉPARATION DU BARBECUE

Le printemps est à nos portes, et nous sommes emballés à l'idée de cuisiner en plein air. Cependant, bien que le barbecue au propane ou au gaz naturel soit un appareil sécuritaire, il importe de savoir comment l'utiliser, l'entretenir et l'entreposer. En effet, l'appareil de cuisson et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie. Au Québec, tout appareil ou équipement au gaz qui est vendu doit avoir été approuvé par un organisme reconnu par la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Votre barbecue porte-t-il un sceau ou une étiquette valable?

INSTALLEZ VOTRE BARBECUE DANS UN ENDROIT SÉCURITAIRE

Utilisé à l'extérieur, dans un endroit bien aéré. Une aération insuffisante peut mener à une intoxication au monoxyde de carbone (CO), un gaz incolore et inodore qui peut être mortel. Installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu, à une distance de dégagement sécuritaire par rapport à tout objet ou matière combustible tels murs, portes, arbres, etc.

UN APPAREIL PROPRE ET BIEN RACCORDÉ

Afin de prévenir les fuites de gaz et les dangers reliés à une mauvaise combustion du propane et du gaz naturel, appliquez les quelques mesures de prévention suivantes :

Dès que vous raccordez une bonbonne de gaz à votre appareil, effectuez un test d'étanchéité des conduits et des raccords avec de l'eau savonneuse.

Nettoyez et vérifiez tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil. La flamme produite devrait être bleue.

Assurez-vous qu'il n'y a pas d'accumulation de graisse susceptible de s'enflammer.

Une odeur rappelant les œufs pourris est ajoutée au propane pour faciliter la détection des fuites. Une accumulation de gaz peut représenter un risque d'explosion; soyez alertes! Surtout, n'utilisez jamais une flamme vive pour tester une fuite de gaz et évitez de fumer à proximité d'un barbecue.

SÉCURITÉ INCENDIE

POUR L'ALLUMAGE

Au moment de l'allumage, évitez de vous pencher au-dessus de l'appareil et procédez selon les étapes suivantes :

- Assurez-vous que les commandes de contrôle de gaz sont fermées.
- Ouvrez le couvercle du barbecue afin d'évacuer le gaz pouvant s'y être accumulé.
- Tournez lentement le robinet de la bonbonne de gaz en position ouverte au maximum.
- Ouvrez une des commandes de contrôle de gaz et actionnez l'allumeur intégré ou insérez un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice près du brûleur associé à la commande de contrôle qui est ouverte.

ATTENTION! SI VOTRE BARBECUE NE S'ALLUME PAS DÈS LES PREMIERS INSTANTS, FERMEZ LA COMMANDE DE CONTRÔLE DE GAZ ET LAISSEZ VENTILER COMPLÈTEMENT L'APPAREIL AVANT DE RÉESSAYER. PLUSIEURS MINUTES PEUVENT S'AVÉRER NÉCESSAIRES. AU BESOIN, RÉFÉREZ-VOUS AU MANUEL D'INSTRUCTIONS.

POUR L'ÉTEINDRE

- Fermez le robinet de la bonbonne de gaz. Ainsi, le gaz contenu dans les conduits s'échappera et brûlera complètement.
- Lorsque la flamme est éteinte, mettez toutes les commandes de contrôle de gaz en position fermée.
- Refermez le couvercle du barbecue.

MESURES D'URGENCE

Malgré tous ces conseils, si un accident survenait en raison d'un oubli ou d'une négligence, voici quelques comportements sécuritaires à adopter :

- Évacuez immédiatement les lieux.
- Composez le 9-1-1.
- Coupez l'alimentation en gaz de l'appareil si le robinet de la bonbonne de gaz est accessible sans danger.

TRANSPORT, REMPLISSAGE ET ENTREPOSAGE DU PROPANE

Que les bonbonnes de propane soient pleines ou vides, assurez-vous que le robinet de la bonbonne est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent.

Gardez la bonbonne bien immobilisée et debout.

Assurez-vous de ventiler adéquatement l'espace dans lequel est placée la bonbonne en entrouvrant, par exemple, une fenêtre du véhicule ou la porte du coffre arrière.

Une bonbonne défectueuse ou datant de plus de 10 ans ne devrait jamais être remplie.

Toute bonbonne de propane à remplissage multiple doit être entreposée à la verticale et à l'extérieur d'un bâtiment, et ce, été comme hiver (évitiez d'entreposer les bonbonnes de gaz dans un cabanon, un garage, etc.).

Installez les bonbonnes à la verticale et à l'abri des chocs et des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur potentielle afin d'éviter que la pression interne du récipient augmente.

Ne jetez jamais une bonbonne de propane aux ordures. Elle pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion.

PERMIS POUR LES FEUX EXTÉRIEURS

Vous devez vous procurer un permis gratuitement, afin de respecter les normes et conditions municipales. Nous vous demandons d'effectuer votre requête au moins une semaine à l'avance afin de permettre au Service sécurité incendie de traiter adéquatement votre demande. Vous trouverez le formulaire au stesophie.ca.

La Municipalité ne se tient pas responsable des dommages, et cela, même après l'émission d'un permis. L'autorité compétente peut restreindre ou refuser ce permis si les conditions atmosphériques ne le permettent pas, si les conditions indiquées au permis ne sont pas respectées.

Aucun permis ne peut être délivré et aucun feu en plein air ne peut être allumé, même si un permis a été délivré, lorsque les feux en plein air sont interdits par les autorités gouvernementales provinciales ou fédérales.

Un feu est permis dans une cour privée à la condition que la base du feu soit d'un maximum de un (1) mètre de diamètre et soit située à trois (3) mètres des lignes de propriété et à sept mètres et cinq (5) mètres de tout bâtiment.

Une personne d'âge adulte doit être responsable du feu et pouvoir décider des mesures à prendre et des actions pour en garder le contrôle et en faire l'extinction. Le fait d'obtenir un permis pour faire un feu ne libère pas celui qui l'a obtenu de ses responsabilités, dans le cas où des déboursés ou dommages résultent du feu ainsi allumé.

Il ne faut jamais laisser un feu sans surveillance. Il est défendu à toute personne d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé ou public sans avoir préalablement obtenu un permis de brûlage de la Municipalité, sauf s'il s'agit d'un feu effectué dans un foyer extérieur qui respecte les critères suivants : l'appareil doit être construit en pierre, en brique, en blocs de béton ou préfabriqué et avoir une cheminée munie d'un pare-étincelles, et la construction ne doit pas excéder deux mètres et trente centimètres (2,3 m) de haut incluant la cheminée.



PARTENAIRES

ACEF (Association coopérative d'économie familiale Basses-Laurentides)	450 430-2228
Alcooliques anonymes	514 710-9024
Acouphènes Québec	1 877 276-7772
Association de la fibromyalgie des Laurentides	450 569-7766
Association laurentienne des proches de personnes atteintes de maladie mentale (ALPPAMM)	450 438-4291
Association regroupement des handicapés visuels des Laurentides (RHVL)	450 432-9689
Carrefour Jeunesse-emploi de Rivière-du-Nord	450 431-5253
Centraide Laurentides	450 438-0231
Centre antipoison	1 800 463-5060
Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques Laurentides (CAPTCHPL)	450 431-3437
Centre d'action bénévole Saint-Jérôme inc. (Le)	450 432-3200
Centre de femmes Les Unes et Les Autres	450 432-5642
Centre Marie Ève (femme enceinte en difficulté)	450 438-1484
Centre Sida Amitié	450 432-9444
Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS)	450 436-8622
Drogue : aide et référence	1 800 265-2626
Grands-parents Tendresse	450 436-6664
Interligne (anciennement Gai Écoute)	1 888 505-1010
Jeunesse J'écoute	1 800 668-6868
Maison d'Ariane (aide et hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale)	450 432-9355
La Montagne d'Espoir	450 436-4747
Centre Prévention Suicide Faubourg	1 866 277-3553
Maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides	450 431-7428
Maison Pause Parents Inc.	450 565-0015
Mesures alternatives des Vallées du Nord	450 436-6749
Société Alzheimer des Laurentides	1 800 978-7881
Société canadienne de la sclérose en plaques - Section Laurentides	450 436-4469
Société canadienne du cancer	450 436-2691
Société de l'autisme des Laurentides	450 569-1794
SOS Violence conjugale	1 800 363-9010
Tel-jeunes	1 800 263-2266
INFO-SANTÉ	8-1-1
INFO-CRIME QUÉBEC	1 800 711-1800
SÛRETÉ DU QUÉBEC - NON URGENT	310-4141
SÛRETÉ DU QUÉBEC	9-1-1

CIRCUIT 35

Coût pour les passages : Un seul tarif unitaire, comptant à bord, monnaie exacte : 3,90 \$.

Pour informations : 450 759-5133, poste 106 ou 1 866 755-2917, poste 106 ou consultez le site Web de CRT Lanaudière au www.jembarque.com. La Municipalité n'est pas responsable des changements d'horaire et du coût de passage.

DIRECTION SAINT-JÉRÔME / LUNDI AU VENDREDI

Rue Ste-Henriette / Route 335	6h30	8h15	10h15	12h15	14h15	16h15	18h15
Rue du Marché	6h33	8h18	10h18	12h18	14h18	16h18	18h18
510, rue St-Isidore (salle Opale)	6h36	8h21	10h21	12h21	14h21	16h21	18h21
920, 12e Avenue (bibliothèque)	6h38	8h23	10h23	12h23	14h23	16h23	18h23
Rue St-Isidore (face au Provigo)	6h43	8h28	10h28	12h28	14h28	16h28	18h28
Saint-Louis et 12e Avenue	6h48	8h33	10h33	12h33	14h33	16h33	18h33
Rang de la Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	6h52	8h37	10h37	12h37	14h37	16h37	18h37
2210, rue de l'Hôtel-de-ville (casernes d'incendie)	6h59	8h44	10h44	12h44	14h44	16h44	18h44
Ch. de Val-des-Lacs et rue des Pins	7h08	8h53	10h53	12h53	14h53	16h53	18h53
1133, chemin de Val-des-Lacs (casernes d'incendie)	7h11	8h56	10h56	12h56	14h56	16h56	18h56
Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	•	9h09	11h09	13h09	15h09	17h09	19h09
295, rue Saint-Jovite	7h22	9h22	11h22	13h22	15h22	17h22	19h22
290, rue de Montigny (hôpital)	7h23	9h23	11h23	13h23	15h23	17h23	19h23
280, rue Latour (gare Saint-Jérôme)	7h27	9h27	11h27	13h27	15h27	17h27	19h27

DIRECTION SAINT-JÉRÔME / WEEK-END

Rue Ste-Henriette / Route 335	7h54	16h34
Rue du Marché	7h57	16h37
510, rue St-Isidore (salle Opale)	8h	16h40
920, 12e Avenue (bibliothèque)	8h02	16h42
Rue St-Isidore (face au Provigo)	8h07	16h47
Saint-Louis et 12e Avenue	8h12	16h52
Rang Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	8h16	16h56
2210, rue de l'Hôtel-de-ville (casernes d'incendie)	8h23	17h03
Ch. de Val-des-Lacs et rue des Pins	8h32	17h12
1133, chemin de Val-des-Lacs (casernes d'incendie)	8h35	17h15
Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	8h48	17h28
295, rue Saint-Jovite	9h01	17h41
290, rue de Montigny (hôpital)	9h02	17h42
280, rue Latour (gare Saint-Jérôme)	9h06	17h46

PARTENAIRES

CIRCUIT 35

DIRECTION SAINT-LIN-LAURENTIDES / LUNDI AU VENDREDI

Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	•	9h09	11h09	13h09	15h09	17h09	19h09
295, rue Saint-Jovite	7h22	9h22	11h22	13h22	15h22	17h22	19h22
290, rue de Montigny (hôpital)	7h23	9h23	11h23	13h23	15h23	17h23	19h23
280, rue Latour (gare Saint-Jérôme)	7h29	9h29	11h29	13h29	15h29	17h29	19h29
1133, chemin de Val-des-Lacs (casernes d'incendie)	7h41	9h41	11h41	13h41	15h41	17h41	19h41
Ch. de Val-des-Lacs et rue des Pins	7h44	9h44	11h44	13h44	15h44	17h44	19h44
2210, rue de l'Hôtel-de-Ville (casernes d'incendie)	7h53	9h53	11h53	13h53	15h53	17h53	19h53
Rang de la Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	8h	10h	12h	14h	16h	18h	20h
510, rue St-Isidore (salle Opale)	8h07	10h07	12h07	14h07	16h07	18h07	•
Rue Ste-Henriette / Route 335	8h10	10h10	12h10	14h10	16h10	18h10	•
920, 12e Avenue (bibliothèque)	•	•	•	•	•	•	20h05
Rue St-Isidore (face au Provigo)	•	•	•	•	•	•	20h10
510, rue St-Isidore (salle Opale)	•	•	•	•	•	•	20h14
Rue du Marché (station de service)	•	•	•	•	•	•	20h16
Rue Ste-Henriette / Route 335	•	•	•	•	•	•	20h19

DIRECTION SAINT-LIN-LAURENTIDES / WEED-END

Carrefour du Nord (900, boul. Grignon)	8h48	17h28
295, rue Saint-Jovite	9h01	17h41
290, rue de Montigny (hôpital)	9h02	17h42
280, rue Latour (gare Saint-Jérôme)	9h08	17h48
1133, chemin de Val-des-Lacs (casernes d'incendie)	9h20	18h
Chemin de Val-des-Lacs et rue des Pins	9h23	18h03
2210, rue de l'Hôtel-de-Ville (casernes d'incendie)	9h32	18h12
Rang de la Rivière-du-Nord (route 158 et rue Lapalme)	9h39	18h19
510, rue St-Isidore (salle Opale)	•	•
Rue Ste-Henriette	•	•
920, 12e Avenue (bibliothèque)	9h44	18h24
Rue St-Isidore (face au Provigo)	9h49	18h29
510, rue St-Isidore (salle Opale)	9h53	18h33
Rue du Marché (station de service)	9h55	18h35
Rue Ste-Henriette / Route 335	9h58	18h38

N'ATTENDEZ PAS À DEMAIN POUR RÉGLER UN PROBLÈME AVEC UN VOISIN!

Saviez-vous que l'hiver peut devenir une source de conflit ou même dégrader une relation de voisinage? En effet, le déneigement cause parfois des problèmes entre voisins. Des marches mal entretenues peuvent être le point de départ d'une tension entre locataires. La neige soufflée à la limite du terrain voisin peut entraîner une chicane entre propriétaires. Les raisons d'une relation tendue entre voisins sont nombreuses.

Heureusement, il existe des solutions pour régler cette situation! Profitez sans frais du service de médiation citoyenne offert par l'Organisme de justice alternative MAVN, en collaboration avec la municipalité. Une équipe de personnes conciliatrices-médiatrices est disponible pour vous accompagner à rétablir la communication. N'hésitez pas à les contacter!



www.mavn.ca • info@mavn.ca
450 436-6749, poste 104

COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

Le 6 décembre dernier, le Comité de vigilance a participé à une rencontre-bilan sur les activités de Waste Management en 2018.

LES MEMBRES ONT PU OBTENIR DE L'INFORMATION SUR :

- La contribution versée cette année par Waste Management dans un fonds de fermeture, qui garantit que des ressources financières seront disponibles pour gérer le site au moins 30 ans après sa fermeture.
- Les mesures prises pour limiter la présence des goélands sur le site, qui se sont avérées efficaces même si les goélands sont venus en plus grand nombre que l'année précédente.
- Les plaintes reçues par Waste Management en 2018 et les suivis réalisés.
- La fréquentation du site Internet du Comité.
- Les travaux réalisés dans la zone 5B, qui est actuellement en exploitation. Les membres ont notamment appris qu'un projet est en cours pour valoriser le bois issu du déboisement sur le marché local.

Le Comité a aussi été informé du bilan des consultations menées par Waste Management dans le cadre du projet d'agrandissement du site. Les activités organisées ont été présentées, de même que les sujets qui ont été soulevés par la communauté. Finalement, Waste Management a mentionné avoir reçu deux plaintes en lien avec des odeurs de biogaz au cours du dernier trimestre. Au moment de la rencontre, un plan d'action s'apprêtait à être déployé pour remédier à la problématique.

**LE COMITÉ DE VIGILANCE A UN NOUVEAU SITE INTERNET!
VISITEZ-LE POUR EN APPRENDRE PLUS SUR LE COMITÉ, OU POUR CONSULTER LES PRÉSENTATIONS OU LES
COMPTES RENDUS DES RENCONTRES.**

www.vigilancewmste-sophie.org

Des spectacles à ne pas manquer!



THÉÂTRE
GILLES-VIGNEAULT

DE CONCERT AVEC



Mars

Guylaine Tanguay	Vendredi 1 ^{er} mars	20 h	TGV
Angel Forrest	Samedi 2 mars	20 h	TGV
Tam Ti Delam - GRATUIT Semaine de Relâche	Mardi 5 mars	15 h	TGV
Bears of Legend	Vendredi 8 mars	20 h	TGV
Debbie Lynch-White	Samedi 9 mars	20 h	TGV
Dominic Paquet - Au profit de Leucan	Dimanche 10 mars	19 h 30	TGV
Jérémy Demay - Supplémentaire	Mercredi 13 mars	19 h 30	TGV
Virginie Fortin	Jeudi 14 mars	20 h	TGV
Simon Gouache - Supplémentaire	Vendredi 15 mars	20 h	TGV
Les Respectables	Samedi 16 mars	20 h	TGV
On t'aime Mickaël Gouin!	Dimanche 17 mars	15 h	TGV
Alexandra Stréliski	Mardi 19 mars	19 h 30	TGV
Post Humains	Mercredi 20 mars	19 h 30	TGV
Alaclair Ensemble	Jeudi 21 mars	20 h	TGV-ES
Mathieu Cyr	Vendredi 22 mars	20 h	TGV
Tanguy	Samedi 23 mars	20 h	TGV
Dance Me - Film des Ballets jazz de Montréal	Dimanche 24 mars	15 h 30	TGV
Laurent Paquin - Supplémentaire	Jeudi 28 mars	20 h	TGV
Marc Dupré	Samedi 30 mars	20 h	TGV
Auguste Quartet	Dimanche 31 mars	15 h	AL

Avril

Yves Duteil	Mardi 2 avril	19 h 30	TGV
François Bellefeuille - Supplémentaire	Vendredi 5 avril	20 h	TGV
Philippe Laprise	Samedi 6 avril	20 h	TGV
Cyrano de Bergerac	Mardi 9 avril	19 h 30	TGV
Hubert Lenoir	Jeudi 11 avril	20 h	TGV-ES
Fais-toi une belle vie	Vendredi 12 avril	20 h	TGV
Andréanne A. Malette	Samedi 13 avril	20 h	TGV
Conférence de l'Opéra de Montréal - GRATUIT	Dimanche 14 avril	15 h	TGV
Le chant des sirènes	Mercredi 17 avril	19 h 30	TGV
Peter MacLeod - Supplémentaire	Jeudi 18 avril	20 h	TGV
Francostalgie	Vendredi 19 avril	20 h	TGV
Jesse Cook	Samedi 20 avril	20 h	TGV
Conférence Mario Cyr - Les yeux de la mer	Mercredi 24 avril	19 h 30	TGV
Cirque Éloïze - Hôtel	Jeudi 25 avril	20 h	TGV
Alain Choquette	Samedi 27 avril	20 h	TGV
Album de finissants	Lundi 29 avril	19 h 30	TGV

Mai

Geoffroy	Jeudi 2 mai	20 h	TGV-ES
Le Mystère Carmen	Samedi 4 mai	20 h	TGV
Marie-Mai	Samedi 11 mai	20 h	TGV
Safia Nolin	Jeudi 16 mai	20 h	TGV
Québec Issime chante Starmania	Vendredi 17 mai	20 h	TGV
Orchestre symphonique de Laval	Dimanche 19 mai	19 h 30	TGV
Bobby Bazini	Mercredi 22 mai	19 h 30	TGV
Gala Comédie Star	Jeudi 23 mai	20 h	TGV
Alexandre Barrette	Vendredi 24 mai	20 h	TGV
Forever Gentlemen	Samedi 25 mai	20 h	TGV
Brimbelle	Dimanche 26 mai	15 h	TGV

Présenté par la Fondation En Scène			
Conférence zéro déchet en famille	Lundi 27 mai	19 h 30	TGV-ES

J'aime Hydro - Supplémentaire	Mardi 28 mai	19 h	TGV
Philippe Bond	Jeudi 30 mai	20 h	TGV
Philippe Bond	Vendredi 31 mai	20 h	TGV

ACHAT DE BILLETS

450 432-0660

theatregillesvigneault.com

Restez informés     

118, RUE DE LA GARE SAINT-JÉRÔME J7Z 0J1

CALENDRIER DES COLLECTES 2019



JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/31	25	26	27	28	29	30

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

ORDURES MÉNAGÈRES

V1 secteur village V2 secteur des lacs

MATIÈRES ORGANIQUES

O1 secteur village O2 secteur des lacs

MATIÈRES RECYCLABLES

R1 secteur village R2 secteur des lacs

2199, boul. Sainte-Sophie
Sainte-Sophie (Québec) J5J 1A1
450 438-7784, poste 5241
tp@stesophie.ca | f stesophie.ca



CALENDRIER DES COLLECTES 2019



MARS

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/ ₃₁	25	26	27	28	29	30

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



WM, partenaire pour une gestion responsable des matières résiduelles et sécuritaire de l'environnement

Pour en connaître davantage sur nos activités,
consulter notre site web à l'adresse
<https://www.wm-sainte-sophie.org>



2535, 1^{re} Rue, Sainte-Sophie

Pour une évaluation de vos besoins ou pour une demande de crédit hypothécaire!

Stéphane Forget

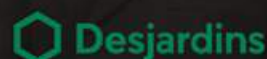
Représentant hypothécaire Desjardins
Distinction Grand Contributeur Desjardins 2017

- Expérience de plus de 30 ans dans le Mouvement Desjardins
- Taux très compétitifs
- Rencontre à votre domicile, au bureau de votre agent immobilier ou à la Caisse
- Services totalement gratuits



514 755-1530

stephane.h.forget@desjardins.com



RECYCLAGE SAINTE-SOPHIE

450 438-3244

318, MONTÉE MASSON, SAINTE-SOPHIE

aim-recycling.com

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 7 h à 17 h

Samedi de 7 h à 12 h (5 janvier au 30 mars)

Samedi de 7 h à 15 h (6 avril jusqu'en janvier 2020)

Dimanche : fermé

**VOTRE EXPERT
POUR RECYLER VOS
PRODUITS FERREUX
ET NON-FERREUX,
UN PARTENAIRE AIM.**

LES PRODUITS QUE NOUS ACHETONS :

- Acier N 1
- Tôle
- Drum disk
- Fonte
- Catalyseur
- Stainless
- Aluminium
- Cuivre
- Brass
- Batterie
- Filages
- Autos
- Plomb
- Recyclage électronique

**Service de conteneurs
20 - 30 - 40 verges**

 SUIVEZ-NOUS SUR
Facebook



Jean Coutu

NOS PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ SONT PRÉSENTS SUR PLACE

POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS, RÉALISER LES TESTS REQUIS ET ASSURER LES SUIVIS NÉCESSAIRES.

(avec ou sans rendez-vous)

PHARMACIE PIERRE ET OLIVIER DANDEL

450 431-5151

2370, boul. Ste-Sophie
Ste-Sophie

SERVICE DE LIVRAISON

HEURES D'OUVERTURE :
LUNDI AU VENDREDI
DE 9H À 21H
SAMEDI ET DIMANCHE
DE 9H À 20H



Pierre & Olivier Dandel

ÉVALUATION GRATUITE

Kathleen Labonté

courtier immobilier résidentiel

- Service professionnel de qualité
- Assurance
- Photographie professionnelle
- Publicité ciblée • Home staging et visibilité



bonjour

Agence immobilière

450 712-9894 450 431-1515

L'unique référence
en immobilier
à Sainte-Sophie

kathleen.labonte@remax-quebec.com
www.kathleenlabonte.com



LA RÉSIDENCE DU VERGER

RÉSIDENCE PRIVÉE
POUR AÎNÉS

PLUS ATTENTIONNÉ QUE JAMAIS



STUDIOS À PARTIR DE 1276 \$ / MOIS*

Les studios sont spécialement conçus pour une clientèle semi-autonome, à qui nous offrons un service de qualité.

*Le prix est estimé après le calcul du crédit d'impôt de maintien à domicile des personnes âgées non-autonomes de 70 ans et plus, selon le revenu annuel. Certaines conditions s'appliquent.

TOUS LES STUDIOS INCLUENT LE FORFAIT SUIVANT :

- Repas et collations
- Distribution de médicaments
- Entretien ménager
- Chauffé et éclairé, eau chaude
- Téléphonie et câble
- Possibilité d'ajouts de services à la carte
- Programme de loisirs adaptés complet

Contactez-nous dès maintenant pour planifier une visite.

150, 103^e Avenue, Saint-Jérôme (QC) J7Y 4X8 | 450 432-5737 | residencescogir.com

Suivez-nous sur Facebook! [facebook/ResidenceDuVergerStJerome](https://www.facebook.com/ResidenceDuVergerStJerome)

